

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT





Le SIARP (Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin) est le service public qui assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées pour 43 communes, soit environ 248 000 habitants.

Ses objectifs de santé publique et de préservation de la qualité des eaux l'identifient comme un acteur principal, pionnier et précurseur dans la protection du milieu naturel.

Le **SIARP** est une équipe constituée d'une soixantaine d'agents, composée de femmes et d'hommes spécialisés qui œuvrent avec professionnalisme à la dépollution 7 j/7, 24 h/24 de près de 14 millions de m³ d'effluents par an, transportés sur environ 1 000 kilomètres de réseaux et traités au sein de treize stations d'épuration réparties sur son territoire (Val-d'Oise, Yvelines).

Aujourd'hui, l'utilité de l'assainissement pour la préservation des ressources n'est plus à démontrer et dès lors, le **SIARP** poursuit son travail au plus près des usagers pour assurer l'égalité d'accès à un système d'assainissement performant. Ses projets porteurs et innovants, tels que la création ou la réhabilitation de stations d'épuration, la valorisation du biogaz produit sur celle de Neuville-sur-Oise ou bien encore, la réutilisation des eaux usées traitées, lui permettent de faire face aux conséquences du changement climatique sur la ressource en eau et d'en réduire sa consommation irraisonnée.

Le **SIARP** se définit comme un maillon majeur et essentiel du cycle de l'eau aussi bien sur notre région que dans le cadre d'instances régionales ou nationales auxquelles il participe activement pour un meilleur développement durable.

SOMMAIRE

Préambule	06
-----------------	----

Chapitre 1 - Présentation de la collectivité

1 Le territoire	11
2 Les compétences	12
3 Les moyens humains (annexe 1)	13

Chapitre 2 - Les ouvrages constituant le patrimoine

1 En matière d'eaux usées (annexe 2)	
1.1 Les réseaux d'eaux usées	17
1.2 Les postes de refoulement du réseau de collecte et de transport	17
1.3 Les stations d'épuration	17
1.4 Les ouvrages particuliers	18
2 En matière d'eaux pluviales (annexe 3)	
2.1 Les réseaux d'eaux pluviales	19
2.2 Les ouvrages particuliers	19

Chapitre 3 - Compte-rendu technique

1 L'exploitation des ouvrages	
1.1 L'exploitation des ouvrages d'eaux usées	23
1.2 L'exploitation des ouvrages d'eaux pluviales	28
2 Les études et travaux d'investissement	
2.1 Les études et travaux en matière d'eaux usées	28
2.2 Les petits travaux d'urgence en matière d'eaux pluviales (annexe 9)	32
2.3 Consultation des partenaires en vue de coordonner les travaux du SIARP	32
2.4 Révision des Schémas directeurs d'assainissement (SDA)	32
2.5 Études diverses	32

3 Les missions de contrôles

3.1 Suivi des raccordements au réseau d'eaux usées (annexe 10).....	33
3.2 Instruction des demandes de renseignement et déclarations d'intention de commencement de travaux (annexe 11).....	35
3.3 Contrôles et suivi des rejets des entreprises.....	36
3.4 Contrôles en matière d'assainissement non collectif (annexe 12).....	37

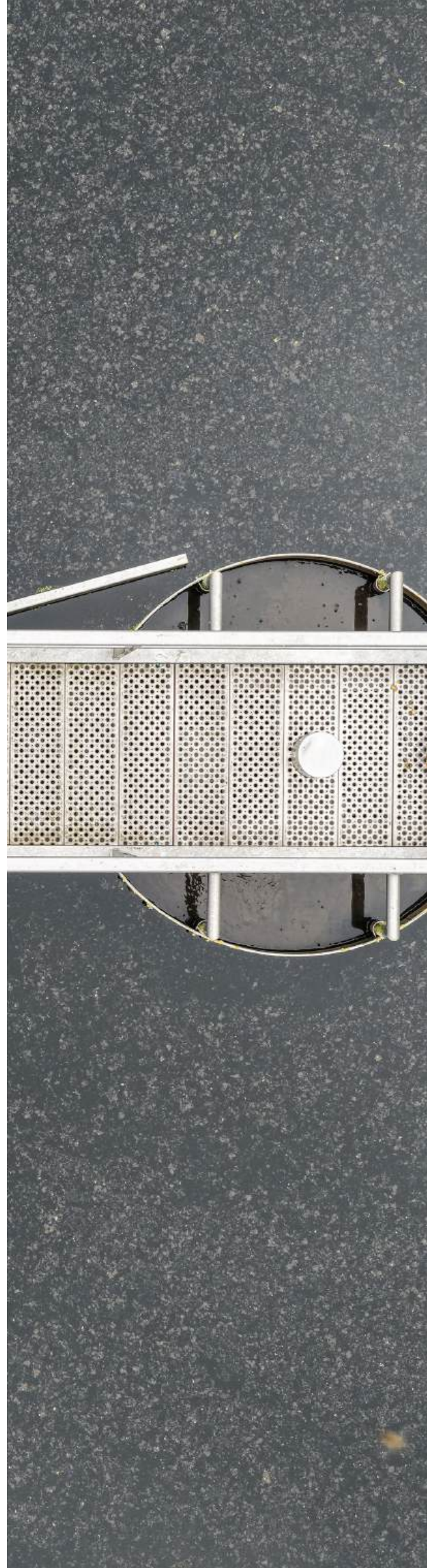
Chapitre 4 • Compte-rendu financier

1 Les dépenses.....	41
2 Les recettes.....	41
3 Les volumes d'eau et redevances perçues (annexe 13).....	41

Chapitre 5 • Les indicateurs réglementaires

1 Le service assainissement collectif (annexe 14)	
1.1 Les indicateurs descriptifs du service.....	45
1.2 Les indicateurs de performance.....	48
2 Le service assainissement non collectif (annexe 15)	
2.1 Les indicateurs descriptifs du service.....	52

Chapitre 6 • Annexes..... 54





SIARP



Le **SIARP** s'est fortement engagé et mobilisé depuis plusieurs années, avec ses élus, son personnel et ses partenaires afin :

- de simplifier le schéma institutionnel,
- de rationaliser et de mutualiser la gestion des réseaux,
- d'harmoniser les coûts,
- et d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager dans un souci de cohésion et de transparence, tout en répondant aux exigences réglementaires.

Cette réorganisation, fondée sur le respect de la volonté des communes, de leur groupement et des principes juridiques attachés à l'intercommunalité, a constitué une démarche innovante, volontaire et réaliste. Elle s'avère aujourd'hui pleinement réussie ; le **SIARP** a élargi son champ d'action, accru son do-

maine de compétence et a amplifié la dynamique engagée pour :

- atteindre les objectifs fixés ;
- anticiper les évolutions liées au développement urbain et rural, aux activités économiques et industrielles, à l'accroissement démographique ;
- et assurer une action renforcée de protection du milieu naturel en réponse aux nouvelles normes sur la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, et à la sensibilité accrue de la population aux problèmes d'environnement.

La politique d'assainissement s'avère, dorénavant, plus efficace en permettant notamment, une définition claire, rapide et concertée des programmes d'investissements et d'équipements.

LE SIARP - 2025 EN CHIFFRES

43 communes
soit environ 245 500 habitants

1000 kms
de réseaux et branchements

141 postes de
refoulement
dont 10 sur des stations d'épuration

13 stations
d'épuration

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

1

1 Le territoire	11
2 Les compétences	12
3 Les moyens humains (annexe 1)	13



PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

1. LE TERRITOIRE

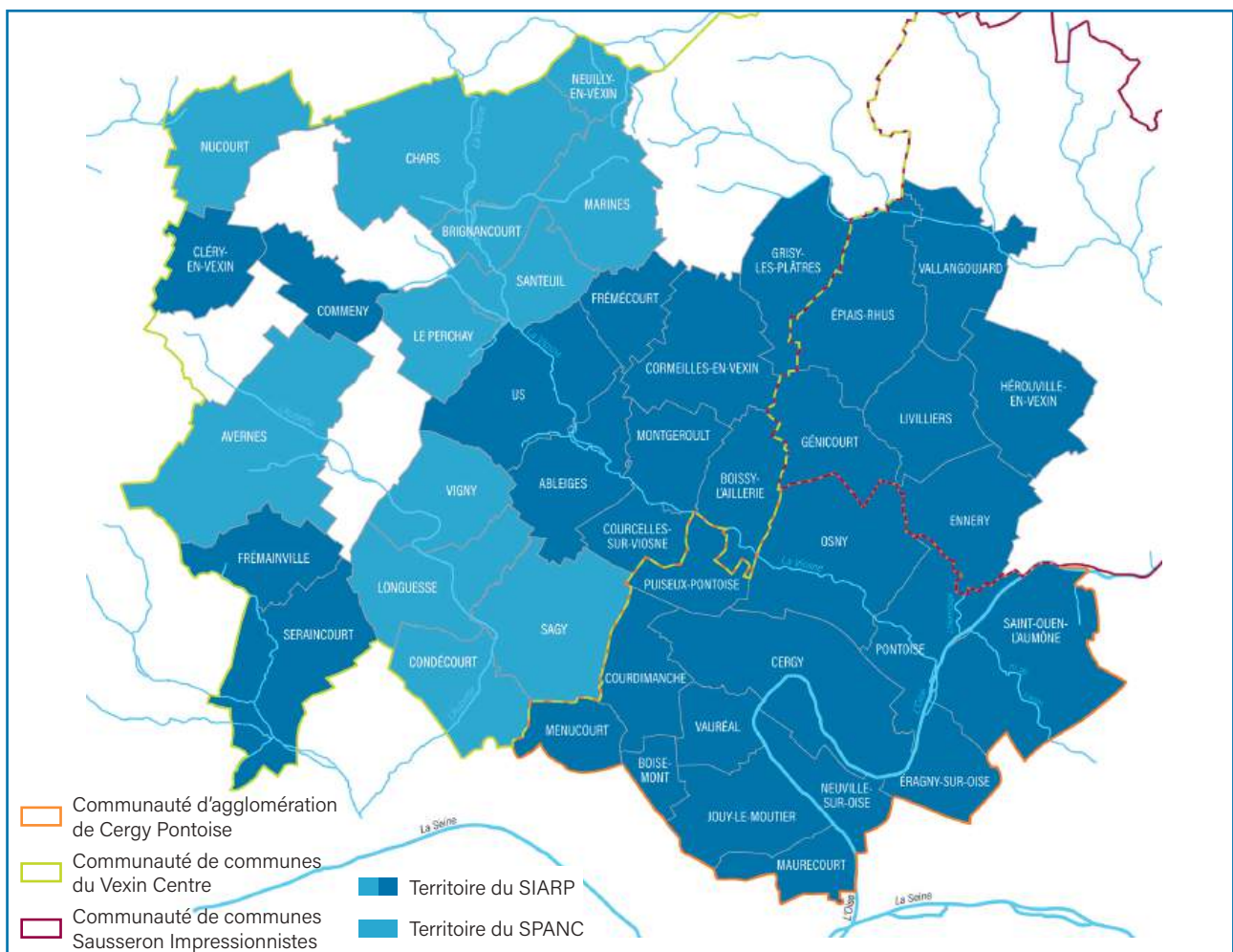
Le **SIARP**, Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour mission la gestion d'un Service public industriel et commercial (SPIC).

Situé dans le Val-d'Oise, les Yvelines et le Vexin Centre, le syndicat regroupe en 2025 quarante-trois communes, réparties sur les EPCI suivants :

- Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) : Boisemont, Cergy, Courdimanche, Éragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Menucourt, Neuville-sur-Oise, Osny, Pontoise, Puisseux-Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal

- Communauté de communes Vexin Centre (CCVC) :
Ableiges, Aavernes, Boissy-l'Aillerie, Brignancourt,
Chars, Cléry-en-Vexin, Commeny, Condécourt,
Corneilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne,
Frémainville, Frémécourt, Grisy-les-Plâtres,
Le Perchay, Longuesse, Marines, Montgeroult,
Neuilly-en-Vexin, Nucourt, Sagy, Santeuil,
Seraincourt, Us, Vigny
- Communauté de communes Sausseron Impres-
sionnistes (CCSI) : Ennery, Épiais-Rhus, Génicourt,
Hérouville-en-Vexin, Livilliers, Vallangoujard

Ce territoire, vaste de plus de 31 100 hectares, regroupe une population d'environ 248 122 habitants (données INSEE 2023).



2. LES COMPÉTENCES

Le **SIARP** a pour compétence obligatoire :

- La collecte, le transport et le traitement des eaux usées qui comprend notamment l'étude, la création et l'extension de tout ouvrage d'eaux usées neufs ainsi que l'exploitation (entretien et travaux) des réseaux et ouvrages existants dédiés à la collecte, au transport, au stockage, au refoulement/relèvement et à l'épuration des eaux usées.
- La gestion de l'assainissement non collectif comprenant le recensement, le contrôle et le suivi des installations existantes. Le **SIARP** donne un avis sur la conception des projets d'installation ou de réhabilitation d'ouvrages d'assainissement non collectif et fixe les prescriptions techniques pour les études de sols ou le choix de la filière. Le contrôle de la bonne exécution est réalisé et des actions groupées peuvent être menées afin d'assurer une mise aux normes des systèmes d'assainissement non collec-



tifs. À noter que l'exercice de cette compétence sur le périmètre du **SIARP** est partagée avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA) qui est compétent sur douze des quarante-trois communes du **SIARP**.



De plus, le **SIARP** assure au titre de ses compétences optionnelles :

- Dans un cadre conventionnel avec des communes ou EPCI membres du **SIARP**, des missions de mandat de maîtrise d'œuvre, de mandat de maîtrise d'ouvrage ou d'assistance technique pour toutes études ou travaux relevant de ses compétences.
- La gestion des réseaux et ouvrages de collecte et de transport des eaux pluviales urbaines. L'étude, la création et l'exploitation des ouvrages communaux dédiés à la collecte des eaux pluviales (pour les communes suivantes : Ableiges, Boissy-l'Aillerie, Cormeilles-en-Vexin, Ennery, Épiais-Rhus, Frémainville, Frémécourt, Génicourt, Grisy-les-Plâtres, Hérouville-en-Vexin, Livilliers, Montgeroult, Seraincourt et Vigny).

3. LES MOYENS HUMAINS (ANNEXE 1)

Au 31 décembre 2025, l'effectif du **SIARP** comptait soixante agents répartis comme suit :

- une direction générale des services avec un Directeur général des services, une Directrice générale

adjointe et un Directeur des services techniques : 3 agents

- deux services supports (informatique et communication) : 4 agents dont une apprentie
- un accueil : 2 agents
- un secrétariat de direction : 1 agent
- une direction des services techniques : 38 agents dont une apprentie
- une direction des affaires générales / ressources humaines / finances : 12 agents dont une apprentie



LES OUVRAGES CONSTITUANT LE PATRIMOINE

1 En matière d'eaux usées (annexe 2)

1.1	Les réseaux d'eaux usées.....	17
1.2	Les postes de refoulement du réseau de collecte et de transport.....	17
1.3	Les stations d'épuration.....	17
1.4	Les ouvrages particuliers.....	18

2 En matière d'eaux pluviales (annexe 3)

2.1	Les réseaux d'eaux pluviales.....	19
2.2	Les ouvrages particuliers.....	19



1. EN MATIÈRE D'EAUX USÉES (ANNEXE 2)

1.1 Les réseaux d'eaux usées

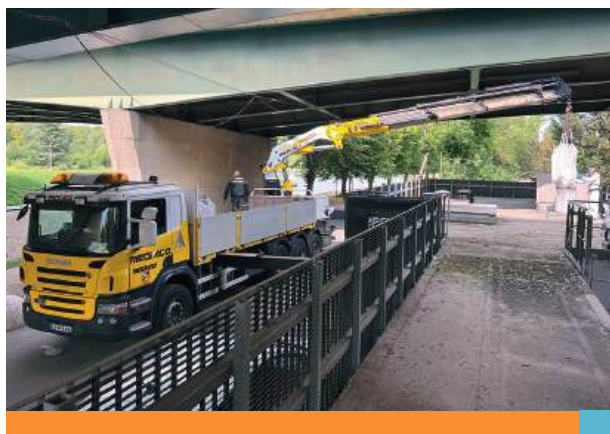
Le linéaire total des réseaux d'eaux usées est de 981 136 mètres décomposé comme suit :

- 684 736 mètres de réseaux gravitaires séparatifs,
- 31 554 mètres de réseaux gravitaires unitaires,
- 31 971 mètres de réseaux de refoulement (dont 417 mètres en réseau unitaire),
- 232 875 mètres de canalisations de branchements en gravitaire (pour 38 704 branchements).

Le patrimoine eaux usées comporte plus de 28 530 regards de visite.

1.2 Les postes de refoulement du réseau de collecte et de transport

131 postes de refoulement et de relèvement (hors postes situés sur les stations d'épuration) sont présents sur le territoire du **SIARP**. Tous sont équipés d'un dispositif de télésurveillance de type SOFREL. Les données de fonctionnement sont rapatriées sur le logiciel de télésurveillance Topkapi avant d'être analysées afin de programmer des actions préventives et/ou curatives si nécessaire.



1.3 Les stations d'épurations

En 2025, le SIARP compte 13 Stations de traitement des eaux usées (STEU) :

- 12 sont situées dans le Vexin et exploitées directement en régie,
- 1 sur la commune de Neuville-sur-Oise pour laquelle l'exploitation a été confiée à Veolia Eau dans le cadre d'un marché public de service depuis le 1^{er} juillet 2022.

Le tableau de synthèse ci-après donne les caractéristiques principales des stations.

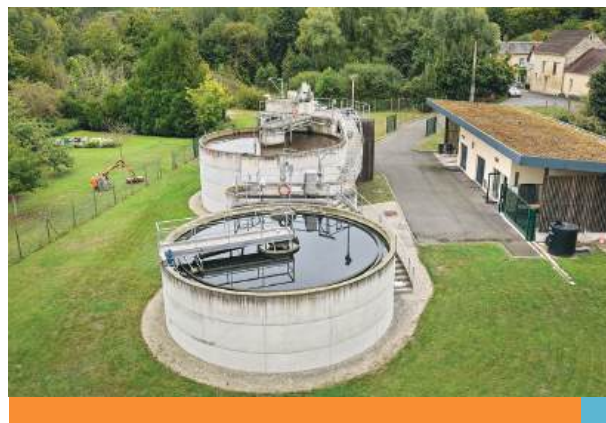


Tableau 1 : Principales caractéristiques des STEU du SIARP

Commune	Mise en service	Type de station	Capacité nominal (EH)	Tonnage de boues produites (T MS)	Milieu récepteur
Avernes	1976	Boues activées	1 000	0*	Aubette de Meulan
Brignancourt	1994	Boues activées	400	1,38*	Viosne
Chars	2015	Boues activées	2 200	28,10	Viosne
Cléry-en-Vexin	1978	Boues activées	500	0*	Fossé
Commeny	1976	Boues activées	500	0*	Fossé puis Viosne
Le Perchay	1982	Boues activées	600	0*	Ru de la Vallée aux Moines puis Viosne
Longuesse	1974	Boues activées	500	1,60	Aubette de Meulan
Marines	2006	Boues activées	5 417	43,24	Ru à Lin puis Viosne
Neuville-sur-Oise	1992 - extension en 2012	Boues activées	400 000	3 514,60	Oise
Nucourt	1979	Boues activées	1 200	8,43	Infiltration
Santeuil	1975	Boues activées	200	1,79	Ru de la Couleuvre
Us	1974	Boues activées	1 500	6,40	Viosne
Vigny	1968	Boues activées	1 500	3,16	Aubette de Meulan

0* : les opérations de déshydratation des boues sont assurées par des géotubes, dont le curage intervient en moyenne après 18 mois de fonctionnement.

1.4 Les ouvrages particuliers

Le **SIARP** gère des ouvrages particuliers :

- 60 ouvrages de surverse afin d'éviter le déversement d'eaux usées vers les parcelles riveraines. En cas d'afflux d'eaux trop importants, les eaux usées sont dirigées vers le réseau d'eaux pluviales ou le milieu naturel le plus proche ; les surverses sont rares (quelques fois par an) et de faibles quantités d'eaux usées.
- 4 chambres de décantation (unitaire) afin de limiter l'apport de matières solides dans les ouvrages en aval. Ces chambres favorisent un écoulement lent permettant une décantation de sables, cailloux, boue...
- 2 bassins de stockage/restitution sur le réseau unitaire de Pontoise dénommés « Abattoirs » et « Hermitage » afin de limiter les afflux d'eaux unitaires trop importants dans les réseaux en période de pluie et les débordements vers le milieu naturel.

- 3 siphons sous l'Oise qui permettent le transit des effluents d'une berge à l'autre (siphon de Pontoise, siphon de Neuville-sur-Oise et siphon de Cergy).



2. EN MATIÈRE D'EAUX PLUVIALES (ANNEXE 3)

2.1 Les réseaux d'eaux pluviales

Le linéaire total des réseaux d'eaux pluviales est de 43 418 mètres. De plus, le patrimoine eaux pluviales comporte 1 079 avaloirs, grilles/avaloirs et grilles.

2.2 Les ouvrages particuliers

Le **SIARP** gère des ouvrages spécifiques :

- 63 puisards pour infiltrer les eaux pluviales dans les zones où il n'y a pas d'exutoire ;
- 6 chambres à sable pour limiter l'apport de matières solides dans les ouvrages en aval ;
- 22 ouvrages permettant de collecter et réguler les eaux pluviales et de ruissellement (mares, bassins et zone inondable) ;

- 7 séparateurs hydrocarbures/déshuileurs pour limiter l'apport de matières huileuses dans les ouvrages en aval.



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1 L'exploitation des ouvrages

1.1 L'exploitation des ouvrages d'eaux usées.....	23
1.2 L'exploitation des ouvrages d'eaux pluviales.....	28

2 Les études et travaux

2.1 Les études et travaux en matière d'eaux usées.....	28
2.2 Les petits travaux d'urgence en matière d'eaux pluviales (annexe 9).....	32
2.3 Consultation des partenaires en vue de coordonner les travaux du SIARP.....	32
2.4 Révisions des Schémas directeurs d'assainissement (SDA).....	32
2.5 Études diverses.....	32

3 Les missions de contrôles

3.1 Suivi des raccordements au réseau d'eaux usées (annexe 10).....	32
3.2 Instruction des demandes de renseignement et déclarations d'intention de commencement de travaux (annexe 11).....	34
3.3 Contrôles et suivi des rejets des entreprises.....	34
3.4 Contrôles en matière d'assainissement non collectif (annexe 12)...	36

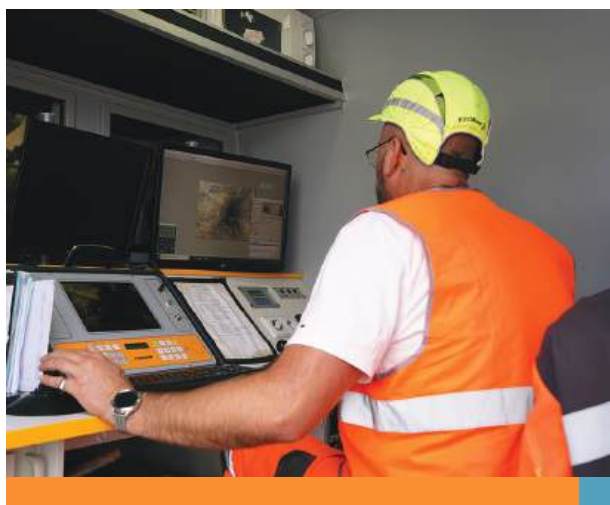


1. L'EXPLOITATION DES OUVRAGES

L'exploitation des ouvrages (interventions sur le matériel électrique et électromécanique, contrôles, gestion des plaintes, cartographie) est réalisée par les agents du **SIARP**.

Afin de compléter le travail en interne, le **SIARP** fait appel aux entreprises suivantes :

- SANET pour l'entretien des réseaux (curage, inspections télévisées, débouchage d'urgence) et des ouvrages de stations d'épuration (poste de relevage, bâche de stockage ...),



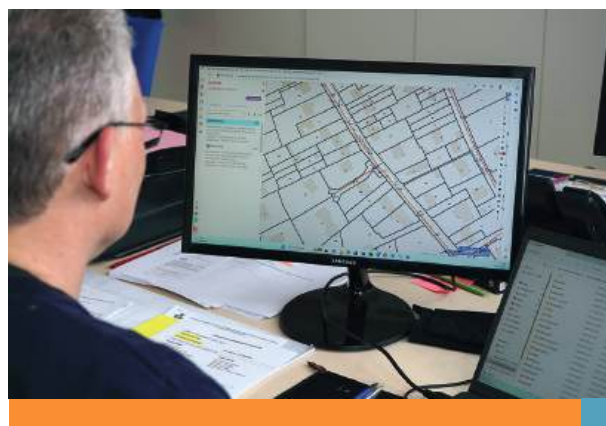
- NC3D pour la dératisation des réseaux,
- le groupement DESPIERRE/ATC pour les travaux de grosses réparations et d'urgence sur les ouvrages,
- la société TELEREP pour les travaux de réparation et d'urgence sans ouverture de tranchée,
- Veolia Eau :
 - pour la maintenance préventive et curative des équipements électromécaniques et hydrauliques des ouvrages,
 - pour l'exploitation de la STEU de Neuville-sur-Oise.

1.1 L'exploitation des ouvrages d'eaux usées

1.1.1 Curage et inspections télévisées des réseaux d'eaux usées (annexe 4)

Le **SIARP** suit un programme pluriannuel d'inspection télévisuelle des réseaux collectifs et de leurs branchements associés. En 2025, 45 025 mètres linéaires de réseaux ont été inspectés soit 6,3 % des réseaux de collecte gravitaires et 13 425 mètres linéaires de branchements (2 895 branchements) soit 5,8 % des branchements.

De sa création jusqu'au 31 décembre 2025, le **SIARP** a inspecté et saisi dans son SIG (Système d'information géographique) 601 224 mètres de canalisations, soit 80 % des réseaux collectifs gravitaires et 112 270 mètres de branchements, soit 48 % du linéaire total de branchement.



1.1.2 Entretien des postes de refoulement et ouvrages particuliers

Afin d'assurer le bon fonctionnement des postes de refoulement, leur entretien est effectué régulièrement et adapté selon leur vitesse d'encrassement.

La régie technique assure :

- une tournée journalière à titre préventif sur l'ensemble des ouvrages ;

- une tournée mensuelle sur les points noirs cités au III.1.3 ;
- des tournées exceptionnelles après chaque période pluvieuse sur 5 ouvrages (bassin de la ravine Saint-Antoine, trois bassins sur la ZAC des Portes du Vexin à Ennery, zone inondable de la vallée Guyon).

Les principales interventions d'entretien concernent :

- le nettoyage des bâches d'1 à 12 fois par an selon les postes ;
- le nettoyage des équipements (pompes, régulateurs de niveaux, dégrilleurs...) ;
- le renouvellement de petits éléments (régulateurs de niveaux, éléments électriques...) ;
- le renouvellement d'équipements (pompes, agitateurs, motoréducteurs, systèmes d'aération...).

1.1.3 Interventions d'urgence (annexe 5)

L'année 2025 a été marquée par 190 appels sur le numéro d'astreinte dédié aux usagers, dont 78 déplacements sans intervention d'assainissement (cas ne relevant pas du **SIARP** : problème sous domaine privée, origine du problème ne relevant pas d'une compétence du **SIARP**...), contre 98 appels en 2024.

LE NUMÉRO D'ASTREINTE ÉVOLUE...

0 805 484 484

Service & appel gratuits

URGENCES ASSAINISSEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

SUR TOUT LE TERRITOIRE DU SIARP

24h/24 7j/7

LE SIARP PASSE AU VERT

À compter du 20 janvier 2025

Par ailleurs, notre système de télégestion Topkapi a enregistré 204 alertes concernant les postes d'assainissement et les stations d'épuration.

1.1.4 Dératisation

La dératisation a pour but de limiter la prolifération de la population de rats dans les réseaux c'est-à-dire de maintenir un équilibre entre le nombre de rats et la quantité de nourriture présente dans les réseaux.

Comme chaque année, l'ensemble des réseaux d'eaux usées a été dératisé. En 2025, les deux campagnes ont eu lieu du 28 avril au 4 juillet (sur l'ensemble des communes) et du 27 octobre au 26 décembre (uniquement sur le territoire de la CACP et les communes de Chars et Marines). Les réseaux d'eaux pluviales ont été dératisés, en même temps, par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise sur son territoire et par le **SIARP** (au printemps) pour les réseaux d'eaux pluviales rurales sur lesquels il intervient pour le compte des communes avec lesquelles une convention a été signée.



1.1.5 Les points noirs sur le réseau de collecte des eaux usées

D'après les constatations des agents de terrain, 6 sites présentent des problèmes récurrents et nécessitent au moins deux interventions par an.

Cergy : avenue Jean Bart – Cergy Port

Plusieurs bouchons ont été constatés vers le porche avenue Jean Bart avant la rue de Neuville. Des accumulations de graisses sont observées dans les réseaux en raison du nombre important de restaurants présents dans le secteur. Le service Instructions et contrôles poursuit le suivi de cette zone et veille à la mise en conformité des établissements ayant fait l'objet d'une non-conformité lors de la dernière campagne de contrôle. Dans l'attente, un curage préventif est programmé deux fois par an.

Éragny-sur-Oise : rue de Saint-Ouen

Ce tronçon, situé au droit du 11 rue de Saint-Ouen, présente une contre-pente sur trente mètres. Il a été décidé de réaliser un curage préventif de l'ensemble du réseau de la rue depuis 2016.

Le tronçon situé à l'angle de la rue de Saint Ouen et de la rue du Parc présente un siphon permettant de passer sous une conduite de transport d'hydrocarbures. Compte tenu de cette configuration et des problèmes qui en découlent, un curage préventif a été mis en place deux fois par an à partir de l'année 2017.

Pontoise : boulevard Jacques Tête

Le réseau en diamètre 200 situé au début du boulevard Jacques Tête et venant de la rue Paul Cézanne présente un écoulement difficile en période de pluie. Des débordements ont eu lieu dans les parties privatives d'un usager non protégées par un clapet anti-retour (boulevard Jacques Tête). Ce secteur des Cordeliers a pourtant été mis en séparatif par le passé mais il subsiste une quantité importante de branchements unitaires en domaine privé. Un des immeubles concernés présentant une inversion complète a été remis en conformité.

La partie de réseau encore en unitaire fait l'objet d'une étude par la CACP pour sa mise en séparatif. Le **SIARP** mettra en place une opération groupée une fois que le projet de travaux sera défini.

Pontoise : rue du Bois d'Angot (Renault)

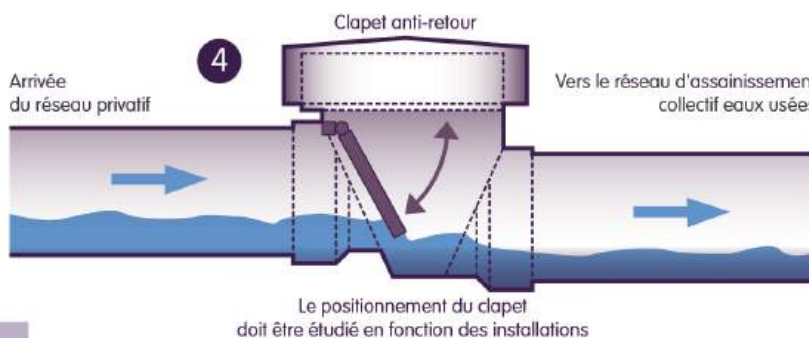
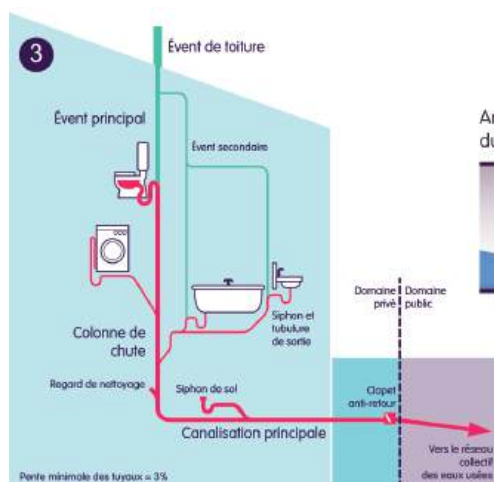
Ce réseau passe en servitude sur le terrain de l'entrepôt Renault et présente une faible pente. Afin d'éviter tout problématique, il est curé deux fois par an.

Saint-Ouen-l'Aumône : rue de l'Oise

Le réseau situé rue de l'Oise est curé plusieurs fois par an pour éviter que l'accumulation de graisse provenant des restaurants à proximité ne bouche la canalisation.

Saint-Ouen-l'Aumône : avenue de Verdun

Le réseau est difficilement accessible et présente une faible pente, favorisant l'accumulation de déchets.



Afin d'éviter tout problématique, il est curé préventivement une fois par an.

1.1.6 Stations d'épuration du Vexin

Afin d'assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration, leur entretien est effectué régulièrement et adapté selon les contraintes d'exploitation, les charges hydrauliques et organiques traitées ainsi que la sensibilité des équipements.

La régie technique assure :

- une tournée bi ou tri-hebdomadaire sur les stations d'épuration ;
- une tournée journalière sur les stations d'épuration de Chars et Marines ;
- un suivi régulier des performances épuratoires et des paramètres de fonctionnement (débits, niveaux, qualité des rejets, consommation électrique, alarmes).

Les principales interventions d'entretien concernent :

- le nettoyage régulier des ouvrages de prétraitement (dégrilleurs, dessableurs, déshuileurs) ;
- le nettoyage des bassins et des équipements de traitement selon les besoins d'exploitation ;
- l'entretien et le nettoyage des équipements électromécaniques (pompes, surpresseurs, agitateurs, aérateurs, vannes...) ;
- le contrôle et l'étalonnage des équipements de mesure et de télésurveillance (sondes, débitmètres, capteurs...) ;
- le renouvellement de petits équipements et consommables (sondes, flotteurs, pièces électriques, clapets...) ;
- le renouvellement d'équipements majeurs (pompes,

surpresseurs, motoréducteurs, systèmes d'aération, armoires électriques...) ;

- l'évacuation et la gestion des sous-produits issus du traitement (refus de dégrillage, sables, boues...) ;
- l'approvisionnement, le suivi des consommations et le renouvellement des réactifs nécessaires au traitement des effluents, notamment le polymère et le chlorure ferrique ;
- les opérations d'exploitations courantes des stations d'épuration.

1.1.7 Exploitation de la STEU de Neuville-sur-Oise

En 2025, la station d'épuration de Neuville-sur-Oise a traité un volume d'eaux usées de 15 206 717 m³ contre 15 829 825 m³ en 2024, soit une baisse de 4 %. Cette évolution est à mettre en corrélation avec la baisse des précipitations de 42 % par rapport à 2024. En effet, il a été constaté depuis plusieurs années que les précipitations ont un impact sur la station d'épuration (tableau ci-dessous).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la station est soumise aux exigences de son nouvel arrêté d'exploitation qui impose notamment des normes de traitement supplémentaires sur les paramètres Azote global (NGL) et phosphore global (P_{tot}). Malgré ce durcissement des normes associées à une qualité d'effluent plus chargé qu'auparavant, les performances de la station restent conformes et en légère amélioration pour certains paramètres.

L'autosurveillance des rejets à l'Oise a mis en évidence 9 dépassements des valeurs réglementaires sur l'année. L'arrêté d'exploitation de la station auto-

Tableau 2 : Suivi du volume d'eau usée admis sur la STEU et de la pluviométrie

	2022	2023	2024	2025
Volume annuel d'eaux usées admis sur la STEU de Neuville	13 123 564	13 686 335	15 829 825	15 206 717
Nombre de jours de pluie	162	171	206	149
Précipitation moyenne journalière	1,3	1,8	4,53	1,5
Précipitation maximale journalière	27	29,1	48,80	21,2
Précipitation totale (mm)	469,80	664	933,10	544,80



rise 25 dépassements par an et par paramètre réglementaire lorsqu'ils ne sont pas liés à des opérations de maintenance programmée, des précipitations exceptionnelles entraînant un dépassement du volume en entrée de station de 55 000 m³/j (domaine de traitement garanti) ou à des circonstances exceptionnelles telles que des pannes non liées à un défaut d'entretien.

Le **SIARP** a donc proposé lors de la rédaction du bilan annuel de retenir six non-conformités en phosphore, une en azote Kjedal (NTK) et deux en ammonium (NH₄).

Par ailleurs, cette année, nous avons eu 20 jours pendant lesquels nous avons été non conformes sur le paramètre de la température sur la période estivale, liés aux pics de température sur la fin de l'été.

Nous observons également, 4 by-pass au point A2 en 2025 pour un volume total de 3 040 m³ déversés ; tous ont eu lieu au cours de travaux de maintenance

programmée. 3 de ces by-pass sont dus à des travaux programmés sur le poste de relèvement en entrée de station ayant eu lieu du 27/10 au 04/11/2025. Le dernier est dû à la vidange du poste le 01/07/2025.

Nous notons une diminution de 40 % du volume passé par le by-pass en A5 par rapport à 2024. Ces by-pass, dont le volume total est de 8 495 m³, sont dus aux fortes précipitations dont 4 by-pass sur les neuf pour un volume de 5 195 m³ sont Hors domaine de traitement garanti (HDGT) le à la suite des intempéries. 5 by-pass sont classés en circonstances exceptionnelles en lien avec des pannes imprévisibles.

En 2025, la production de boues au point d'auto-surveillance A6 a été de 3 514,6 tonnes de matières sèches contre 3 378,2 tonnes en 2024, soit une augmentation de 3,3 %. Au total, l'ensemble de nos boues ont été valorisées en compostage.



À noter qu'une faible proportion de boues tertiaires a été envoyée en centre d'enfouissement technique cette année, ceci est dû à une concentration en zinc au-dessus du seuil limite.

Au moment de la rédaction de ce document, les services du **SIARP** n'ont pas reçu la conclusion de l'évaluation de la conformité du système d'assainissement de la STEU de Neuville-sur-Oise, réalisée par les services de la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) pour l'année 2025.

1.2 L'exploitation des ouvrages d'eaux pluviales

1.2.1 Curage et inspections télévisées des réseaux d'eaux pluviales (annexe 6)

En 2025, 7 010 mètres de réseaux d'eaux pluviales ont été curés, soit 16 % des réseaux. En 2025, 962 mètres linéaire (ml) de réseaux et 27 branchements ont été inspectés.

De sa création jusqu'au 31 décembre 2024, le **SIARP** a inspecté et saisi dans son SIG 31 976 mètres de réseaux, soit 74 % des réseaux.

1.2.2 Entretien des ouvrages particuliers

En 2025, il a été réalisé un curage des 3 bassins d'eaux pluviales dans la Zone d'Activité des Portes du Vexin à Ennery.

1.2.3 Interventions d'urgence

En 2025, aucune intervention d'urgence n'a été réalisée sur les réseaux d'eaux pluviales.

1.2.4 Dératisation

La dératisation des réseaux d'eaux pluviales a été réalisée par le **SIARP** en 2025 en même temps que la dératisation des réseaux d'eaux usées sur l'ensemble des communes avec lesquelles le **SIARP** a convenu.

2. LES ÉTUDES ET TRAVAUX

La conception et le suivi des études et travaux sont menés par les agents du **SIARP**. Afin de compléter ce travail en interne, le **SIARP** fait appel à plusieurs entreprises :

- GINGER pour les études géologiques et géotechniques,
- ATGT pour les relevés topographiques,
- SANET Contrôle pour les contrôles de réception après travaux,
- Plusieurs bureaux d'études (IRH, ARTELIA, EGIS EAU, SAFEGE...) pour la réalisation d'études hydrauliques ou de missions de maîtrise d'œuvre relatives à des opérations de travaux.

2.1 Les études et travaux en matière d'eaux usées

2.1.1 Petits travaux d'urgence (annexe 7.1)

150 interventions pour des petits travaux d'urgence et de maintenance sur le réseau et les postes de refoulement ont marqué l'année 2025 (changement de tampons, réparation de branchement, travaux sur les postes de refoulement, nombreuses extensions...), ce qui représente 824 885,42 € HT de dépenses.

2.1.2 Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'eaux usées (annexe 8)

10 opérations ont été réalisées et réceptionnées en 2025 pour un montant total de 3 953 739 € HT.

Dans le détail, ces opérations représentent 10 902 mètres de canalisations qui ont fait l'objet de travaux selon la répartition suivante :

- 480 mètres remplacés par une canalisation neuve,
- 10 142 mètres réhabilités par chemisage,
- 280 mètres d'extension de réseau,
- 123 branchements rivaux repris.

2.1.3 Travaux sur les STEU

STEU du Vexin

18 opérations de travaux ont été réalisées sur les STEU du Vexin pour un montant global de 228 483,10 € HT. Ces opérations concernent principalement :

- la révision d'équipement (surpresseur...) ;
- le remplacement d'équipements (pompes, matériel électrique...) ;
- le remplacement du combiné de prétraitement de la station de Marines.



STEU de Neuville-sur-Oise

Plusieurs chantiers notables se sont déroulés sur le site en 2025. Le plus impactant a été la fin de la vidange décennale du digesteur 1 bis, avec la nécessité de renouveler les compresseurs biogaz pour le remettre en fonctionnement et pallier l'utilisation du digesteur 1 bis.

Afin de pérenniser le prétraitement présent sur la

tranche 1 de l'usine et dont les équipements sont les plus anciens, un suivi plus poussé a été réalisé en 2025, notamment avec la rénovation des dégrilleurs, le renouvellement du compacteur ou encore celui des pompes à sable.

Enfin, on note également, un gros travail effectué sur la ventilation de l'usine et sur les ouvrages permettant la décantation qui s'effectue lors du traitement primaire de la tranche 1 et de la tranche 2.

Au total, l'ensemble des chantiers a été réalisé pour un montant global de 1 675 588 € HT. Le détail des principales opérations réalisées sur la STEU de Neuville est présenté en Annexe 7.3.

2.1.4 Maintenance de l'autosurveillance sur l'ensemble du réseau du SIARP

L'autosurveillance des réseaux du **SIARP** est en place depuis plusieurs années conformément à la réglementation en vigueur. Au cours de l'année, la réglementation relative à l'autosurveillance des systèmes de collecte de plus de 2 000 équivalents-habitants a évolué, nécessitant une adaptation des dispositifs et des modalités de suivi.

Afin de répondre à ces nouvelles exigences réglementaires, le **SIARP** a relancé un marché public en 2025, attribué en 2026. Par ailleurs, une équipe du **SIARP** a été formée au cours de l'année et a assuré la maintenance des équipements d'autosurveillance afin de garantir la continuité et la fiabilité du dispositif.

2.1.5 Diagnostic amont

L'année 2025 a été consacrée à la poursuite de la mise en place du programme d'actions définies dans l'étude réalisée en 2021. En parallèle, le **SIARP** a été sollicité afin de participer au club eau réunissant le monde universitaire, des industriels et des collectivités. Ce club va nous permettre de mettre en place des projets avec des étudiants et des industriels.

Le premier projet, lancé fin 2025, est un suivi du milieu récepteur de la STEU de Neuville-sur-Oise, réalisé par un groupe d'étudiants afin de fiabiliser les résultats des analyses réglementaires. De plus, un nou-

Tableau 3 : Plan d'actions du SIARP concernant la démarche de lutte contre les micropolluants

Source identifiée	Action prévue	Action déjà effective	Calendrier prévisionnel d'application	Difficulté(s) identifiée(s)
Domestique	Action ciblée sur le foyer	Non	Courant 2026	Problème de participation des usagers Impact économique sur les ménages
	Sensibilisation du grand public	Oui	-	-
Collectivité	Mise en place de capteurs / sondes sur le réseau	Non		Choix le plus optimal concernant le type de capteur et leur positionnement sur le réseau
	Projet de recherche et d'innovation	Partiellement		Financement des projets
	Campagne d'analyse ciblée	Partiellement	-	Trouver l'architecture à mettre en place pour organiser des analyses sur le réseau et sur une période d'un mois minimum
	Suppression des rejets publiques d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées	Partiellement	-	Identification de l'ensemble des zones problématiques Financement des travaux de mise en conformité qui ne dépend pas du SIARP
Industriels	Poursuite des contrôles	Oui	-	-
	Renforcer la surveillance des activités industrielles	Partiellement	-	Difficulté de mise en œuvre des contrôles inopinés de manière efficiente
	Sensibilisation des industriels aux micropolluants	Non	2026	Problème de participation des usagers
Pluviale	Sensibilisation des collectivités compétentes aux micropolluants	Partiellement	-	Financement des recherches et travaux
	Limitation du ruissellement	Partiellement	-	Problème de participation des usagers Impact économique sur les ménages

veau projet est en phase de réflexion concernant l'utilisation de caméra intelligente sur l'usine.

Outre ces actions, des analyses sur les différentes branches du réseau arrivant à la STEU de Neuville-sur-Oise ont été lancées en fin d'année afin de pouvoir hiérarchiser les branches du réseau en fonction de leurs contributions en flux de pollution et ainsi orienter nos recherches sur l'origine de polluants problématiques sur la station. Cette démarche sera poursuivie en 2026.

Enfin, la cellule animation du **SIARP** a poursuivi ses missions de sensibilisation du grand public à travers la mise en place d'animations dans les écoles et la tenue de manifestations (ouverture de STEU lors des Enfants du patrimoine et des Journées européennes du patrimoine...).

Pour rappel, l'ensemble des actions identifiées est synthétisé dans le Tableau 3 ci-dessus.

2.1.6 Diagnostic permanent

Pour rappel, ce diagnostic a été introduit par l'arrêté du 21 juillet 2015 (en application de l'article R.2224-15 du Code général des collectivités territoriales) pour les systèmes d'assainissement collectant et traitant une charge de pollution brute supérieure à 120 kg/j de DBO5.

Il vise :

- à connaître en continu, l'état structurel et le fonctionnement du système d'assainissement ;
- prévenir ou identifier dans les meilleurs délais les dysfonctionnements de ce système ;
- suivre et évaluer l'efficacité des actions préventives et correctives engagées ;
- exploiter le système d'assainissement dans une logique d'amélioration continue.

À partir notamment du guide technique publié par l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement) sur la mise en œuvre du diagnostic permanent, le **SIARP** a analysé et hiérarchisé les différents enjeux et sous-enjeux qui le concerne. Les résultats de cette réflexion sont présentés dans le Tableau 4 ci-dessous.

À partir de ces enjeux et sous enjeux, le **SIARP** a dressé une liste d'indicateurs permettant d'évaluer le

travail accompli annuellement par les services. Ainsi chaque indicateur sera analysé et comparé aux résultats des années précédentes et à l'objectif fixé le cas échéant.

Le détail des indicateurs définis et actualisés ainsi que leurs valeurs pour l'année 2025 est disponible dans les bilans annuels d'autosurveillance réalisés par le **SIARP** et communiqués aux autorités.

2.1.7 Analyse des risques de défaillance

L'arrêté du 21 juillet 2015, modifié par l'arrêté du 31 juillet 2020, a également précisé que les systèmes d'assainissement des eaux usées destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 12 kg/j de DBO5 font l'objet d'une analyse des risques de défaillance, de leurs effets ainsi que des mesures prévues pour remédier aux pannes éventuelles. Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'Agence de l'Eau.

Les études réalisées par les différents maîtres d'ouvrages compétents (**SIARP**, CACP et CPA (Cergy-Pontoise aménagement)) sur le système d'assainissement de la STEU de Neuville-sur-Oise en 2021 avaient mis en évidence plusieurs événements critique et à surveiller pour lesquels un plan d'action

Tableau 4 : Enjeux et sous enjeux du diagnostic permanent

Enjeux	Priorisation	Sous enjeux
Être en conformité réglementaire	4	Conformité sur le volet collecte
		Conformité sur le volet traitement
Préservation des milieux récepteurs et des usages	1	Adéquation entre la capacité du système avec la taille de l'agglomération
		Réduction des rejets (quantité et qualité)
Gestion du patrimoine (maîtrise des investissements)	2	Actualisation des actifs
		Évaluer l'intégrité des actifs
Maîtriser l'empreinte environnementale	5	Améliorer le cadre de vie et limiter les nuisances aux usagers
Prévenir les débordements et inondations	3	Protection des réseaux en zones inondables

Tableau 5 : Synthèse des actions issues de l'ARD

Type d'événement	Nb d'événements en 2025	Nb d'événements remédiables	Nb d'événements résolus en 2025	Nb d'événements restants	Détail des actions réalisées
Critique	0 sur les réseaux 0 sur la STEU	0 sur les réseaux 0 sur la STEU	0 sur les réseaux 0 sur la STEU	0 sur les réseaux 0 sur la STEU	-
À surveiller	1 sur les réseaux 1 sur la STEU	0 sur les réseaux 0 sur la STEU	0 sur les réseaux 0 sur la STEU	1 sur les réseaux 1 sur la STEU	-

doit être mis en place afin d'y remédier si possible. La synthèse des événements importants (critique et à surveiller) et des actions entreprises depuis la fin de l'étude sont présentées dans le Tableau 5 ci-dessus.

2.2 Les petits travaux d'urgence en matière d'eaux pluviales (annexe 9)

3 interventions pour petits travaux d'urgence ont marqué l'année 2025 (interventions sur ouvrages EP, passage du lamier...) ce qui représente 8 306,00 € HT de dépenses à la charge des communes et intercommunalité.

2.3 Consultation des partenaires en vue de coordonner les travaux du SIARP

Au cours de l'année 2025, le **SIARP** a participé à la réunion de concertation organisée par la CACP sur son périmètre. De plus, une communication sur les travaux prévus en 2025 a été faite à l'ensemble des communes à l'occasion des commissions territoriales qui se sont tenues les 5 et 12 novembre 2025.

2.4 Révision des Schémas directeurs d'assainissement (SDA)

En 2025, le **SIARP** a poursuivi la réalisation de deux SDA :

- sur la commune de Maurecourt : l'étude s'est concentrée sur la finalisation de la phase 3 (investi-

gations complémentaires : test à la fumée, contrôles de conformités...) et le démarrage de la phase 4 (construction du programme de travaux et définition du zonage d'assainissement)

- sur les communes de Vigny, Longuesse, Cléry-en-Vexin, Nucourt et Commeny : l'étude s'est concentrée sur la finalisation de la phase 2 (campagne de mesure de débit et la réalisation de la phase 3 (investigations complémentaires : test à la fumée, contrôles de conformités...)).

De plus, le **SIARP** a également lancé en septembre 2025 la révision du SDA concernant le système d'assainissement de la STEU de Neuville-sur-Oise dont le rendu final est attendu pour la fin de l'année 2027.



2.5 Études diverses

En septembre 2025, le **SIARP** a démarré une étude d'opportunité concernant la mise en place de la Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sur l'en-

semble de son territoire. Confiée au Cabinet Ecofilae, cette étude doit permettre d'évaluer la faisabilité technique, environnementale, réglementaire et économique de la REUT à l'échelle du territoire du **SIARP**. Le rendu définitif de cette étude est attendu pour septembre 2026.

3. LES MISSIONS DE CONTRÔLES

3.1 Suivi des raccordements au réseau d'eaux usées (annexe 10)

Dans le cadre des permis de construire, le **SIARP** est consulté par les communes et intercommunalités pour avis en ce qui concerne les eaux usées et les eaux pluviales (le cas échéant).

Après délivrance des permis de construire, les bénéficiaires doivent transmettre au **SIARP** une demande pour pouvoir réaliser leur raccordement d'eaux usées au réseau public. Lors des travaux de raccordement, le **SIARP** contrôle la bonne réalisation des branchements neufs.

3.1.1 Permis de construire

559 demandes d'avis sur permis de construire ont été instruites en 2025.

3.1.2 Demande de raccordement

95 demandes de raccordement ont été instruites en 2025. Le **SIARP** a réalisé 35 branchements sous domaine public pour le compte de propriétaires souhaitant se raccorder au réseau d'eaux usées via le marché mis en place à cet effet.

3.1.3 Contrôle des branchements

En 2025, 641 contrôles de rejet ont été réalisés. Un avis de non-conformité a été émis pour 132 contrôles (20,6 %).



3.1.4 Opération groupée de mise en conformité des branchements

La qualité de l'eau des cours d'eau présent sur le territoire du **SIARP** peut être affectée par des rejets d'eaux usées peu ou pas traités. Ces déversements sont en partie liés à des inversions de branchements au réseau public d'assainissement collectif, qui ont pour conséquence :

- des rejets d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales,
- des rejets d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées qui contribuent à saturer l'ensemble des ouvrages des systèmes d'assainissement (réseaux, postes de relevage et stations d'épuration) provoquant localement des déversements d'eaux usées peu ou pas traitées au milieu naturel.

Dans un souci de préservation du milieu naturel, il est primordial de supprimer ces dysfonctionnements. Les mises en conformité des branchements permettront :

- de protéger les milieux aquatiques ;

- d'améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration de Neuville-sur-Oise ;
- de répondre à l'obligation réglementaire prévue par l'article L-1331-1 du Code de la santé publique ;
- de fournir au propriétaire une attestation de conformité du branchement de l'habitation au regard de la réglementation, nécessaire notamment en cas de cession du logement.

Ainsi, le **SIARP** a réalisé en 2020 une étude de hiérarchisation des bassins versant de collecte de son territoire. Cette étude a mise en évidence la présence significative d'inversion de branchements sur l'ensemble de son territoire. Afin d'inciter les riverains à la remise en conformité de leurs installations, le **SIARP** a étendu en 2022 le périmètre de la démarche des opérations groupées à l'ensemble des 43 communes de son territoire.

Les actions menées au cours de l'année 2025 se sont inscrites dans la continuité de celles réalisées au cours des années précédentes et sont décrites ci-dessous :

Actions sur le bassin « BV 7 »

À la suite d'identification par le **SIARP** d'habitations présentant des dysfonctionnements, une opération groupée permettant une « mise en conformité branchements » a été lancée pour dix-sept usagers. Ces dossiers se répartissent sur les communes de Boissy-l'Aillerie, Cergy, Commeny, Marines, Menucourt, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône et Vauréal.

→ Les travaux de l'ensemble des usagers ont été réalisés en 2025.

Actions sur le Bassin « BV 8 » à Neuville-sur-Oise

À la suite de l'extension de réseau réalisée par le **SIARP** dans la rue des Trembles et dans le chemin du Moulin à Neuville-sur-Oise, une opération groupée permettant une « mise en conformité de branchements » pour le raccordement des usagers au réseau public a été lancée pour onze usagers.

→ Les travaux de l'ensemble des usagers ont été réalisés en 2025.



Actions sur le Bassin « BV 9 »

À la suite d'identification par le **SIARP** d'habitations présentant des dysfonctionnements, une opération groupée permettant une « mise en conformité de branchements » a été lancée pour douze usagers. Ces dossiers se répartissent sur les communes de Cergy, Hérouville-en-Vexin, Longuesse, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Seraincourt et Vallangoujard.

→ Les travaux d'un usager ont été réalisés en 2025.

Perspectives 2026

Les travaux de différentes opérations ayant été réalisés courant 2025, le **SIARP** devra réaliser les actions suivantes :

Bassin « BV 7 »

- l'envoi des dossiers de demande de déblocage des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour chaque opération groupée ;
- la répartition des subventions allouées en fonction de chaque dossier ;
- l'envoi des décomptes définitifs aux riverains con-

cernés pour paiement du solde à la charge de chaque riverain ;

- l'envoi des attestations de conformité branchement assainissement une fois le paiement intégral du solde effectué.

Bassin « BV 8 » et bassin « BV 9 »

- la réalisation des travaux restants ;
- l'envoi des dossiers de demande de déblocage des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour chaque opération groupée ;
- la répartition des subventions allouées en fonction de chaque dossier ;
- l'envoi des décomptes définitifs aux riverains concernés pour paiement du solde à la charge de chaque riverain ;
- l'envoi des attestations de conformité branchement assainissement une fois le paiement intégral du solde effectué.

Le **SIARP** programmera plusieurs opérations groupées pour la réalisation des travaux de mise en conformité des usagers de son territoire et notamment ceux qui ont déjà fait part de leur souhait d'intégrer la démarche.

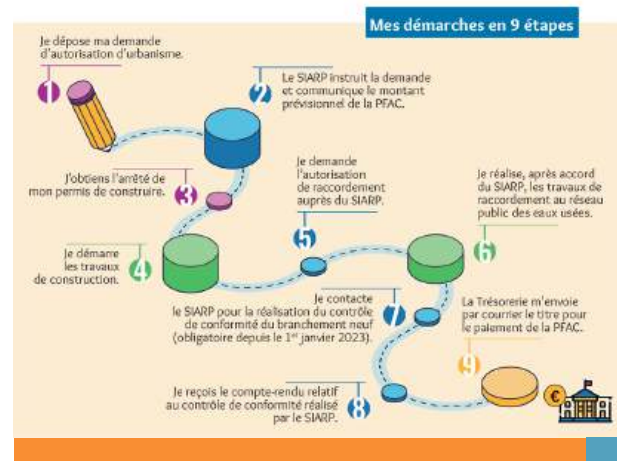
Pour faire suite aux études de 2021 et 2022 de détection des inversions de branchements d'eaux pluviales vers le réseau d'eaux usées sur les communes d'Ableiges, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Frémécourt, Menucourt et Montgeroult, le **SIARP** organisera les visites domiciliaires nécessaires et proposera l'adhésion à la démarche aux riverains éligibles.

Dans le cadre de nouveaux travaux de mise en séparativité du réseau unitaire d'assainissement de deux rues à Us, le **SIARP** proposera également l'adhésion à la démarche aux riverains pour lesquels des travaux intérieurs seraient nécessaires.

3.1.5 Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Le raccordement des habitations au réseau d'assainissement induit la perception d'une Participation pour le Financement de l'assainissement collectif (PFAC). Le tarif de cette PFAC est actualisable au 1^{er} janvier de

chaque année et est appliqué à la date de réalisation des travaux. En 2025, le tarif de cette PFAC était de 24,88 €/m². Un montant de 944 184,75 € a été mis en recouvrement en 2025 concernant 135 dossiers.



3.2 Instruction des demandes de renseignement et déclarations d'intention de commencement de travaux (annexe 11)

Le **SIARP**, en tant que gestionnaire des réseaux d'eaux usées (et d'eaux pluviales sur quinze communes), reçoit des Déclarations de projet de travaux (DT) ainsi que des Déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT). L'objectif de ces formalités administratives est de fournir aux entreprises intervenant sur le domaine public et à proximité de réseaux souterrains la localisation et la profondeur des ouvrages gérés par le **SIARP**. Cela permet d'éviter que des

dommages ne surviennent sur les ouvrages lors des travaux réalisés par d'autres maîtres d'ouvrages.

L'année 2025 est marquée par une augmentation de 11,4 % par rapport à 2024 : 5 142 DT/DICT instruites en 2025 contre 4 616 en 2024.

3.3 Contrôles et suivi des rejets des entreprises

3.3.1 Objectif des contrôles et suivi des entreprises

Le **SIARP** collecte et transporte dans ses réseaux d'assainissement jusqu'aux différentes stations d'épuration, les eaux usées non domestiques et assimilées domestiques issues des activités industrielles, artisanales, commerciales ou institutionnelles.



Le **SIARP** a mis en place un contrôle de ces rejets spécifiques afin de :

- limiter les désordres dans les réseaux d'assainissement : dégradation des réseaux par des rejets corrosifs, rejets de graisses et matières solides qui obstruent les réseaux, rejets dangereux (substances inflammables, explosives, toxiques, etc.) pour le personnel et les riverains ;
- fiabiliser le traitement sur les stations d'épuration et la gestion des boues : variation de la charge polluante, rejets de métaux qui contaminent les boues empêchant leurs valorisations ;

- prévenir et lutter contre les pollutions du milieu naturel et notamment les cours d'eaux (l'Oise, la Viosne, l'Hermitage et le Liesse) via des rejets dans les réseaux d'eaux pluviales ;
- respecter la réglementation et notamment le Code de la santé publique (article L.1331-10) qui prévoit que le rejet des eaux usées autres que domestiques dans un réseau public d'assainissement doit faire l'objet d'une autorisation de déversement. Raccordés de fait, de nombreux établissements ignorent cette obligation et les conditions de déversement.

3.3.2 Contrôle des branchements

Bilan 2025

Le service Entreprises du **SIARP** a exercé ses missions sur 145 établissements différents et a notamment :

- effectué 121 audits initiaux, 15 visites de suivi et 9 contre-visites pour vérifier la bonne réalisation des travaux ;
- délivré 7 autorisations de déversement et régularisé 121 raccordements au réseau ;
- émis un avis sur 115 permis de construire dont 32 sur des constructions neuves.

Le **SIARP** a contrôlé 21 établissements dans le cadre d'une vente immobilière en 2025.



Bilan depuis le démarrage de la démarche

Depuis le démarrage de la démarche sur les rejets des entreprises en 2006 jusqu'au 31 décembre 2025, le **SIARP** est intervenu sur 1 637 établissements différents et a notamment :

- effectué 1 326 audits initiaux, 677 visites de suivi, 234 contre-visites ;
- élaboré 92 dossiers de demandes d'aides financières auprès de l'AESN (environ 1 676 876 € d'aides financières) ;
- délivré 165 autorisations de déversement et régularisé 845 raccordements au réseau ;
- émis un avis sur 1 701 permis de construire dont 630 sur des constructions neuves.

Le **SIARP** a permis de mettre en conformité 282 établissements. Au 31 décembre 2025, 486 établissements sont non conformes, notamment pour les motifs suivants (les motifs peuvent se cumuler pour un même site) :

- une absence ou une insuffisance de prétraitement des eaux usées : 179 établissements ;
- un rejet d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales : 141 établissements ;
- un rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées : 76 établissements ;
- une absence ou une insuffisance de prétraitement des eaux pluviales : 53 établissements.

3.3.3 Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Le raccordement des entreprises au réseau d'assainissement induit la perception d'une Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC). Le tarif de cette PFAC est actualisable au 1^{er} janvier de chaque année et est appliqué à la date de réalisation des travaux.

En 2025, l'action du service Entreprises a permis de mettre en recouvrement la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) due par 10 entreprises pour un montant total de 36 102,13 €.

3.4 Contrôles en matière d'assainissement non collectif (annexe 12)

3.4.1 Suivi régulier

Au 31 décembre 2025, 725 contrôles initiaux d'installations d'ANC ont été réalisés sur le territoire du **SIARP**, soit 88 % des 805 installations connues.

498 installations sont non-conformes (68,68 % des installations contrôlées).



COMPTE-RENDU FINANCIER

4

1 Les dépenses	41
2 Les recettes	41
3 Les volumes d'eau et redevances perçues (annexe 13)	41



CRÉATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE NEULLY-EN-VEXIN

DÉBUT DES TRAVAUX
DÉCEMBRE 2025
DURÉE : ENV. 16 MOIS

LE CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la commune de Neully-en-Vexin est confrontée à des problématiques sanitaires et environnementales dues à des installations d'assainissement individuels non conformes rejetant des eaux usées peu ou pas traitées dans des fossés et des masses d'eaux superficielles de la commune.

LE PROJET

Le SIARP construit le futur système d'assainissement collectif qui comprend :

- un réseau de collecte des eaux usées (1 700 mètres linéaires) ;
- un poste de refoulement ;
- une station d'épuration à filtres plantés de roseaux d'une capacité 200 EH (Equivalents Habitants), implantée en périphérie du village, au niveau du chemin des Prés Volet ;
- une zone de rejet végétalisée aménagée entre la station d'épuration et le milieu récepteur superficiel pour recueillir les eaux usées traitées.



PHASAGE DES TRAVAUX

1. Diagnostic et chiffrage chez les riverains : détermination des travaux à réaliser en domaine privé pour le futur raccordement au réseau public.
2. Construction des ouvrages sous domaine public (station d'épuration et réseaux).
3. Proposition d'une opération groupée aux riverains : réalisation des travaux de raccordement en domaine privé, permettant de bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

MONTANT DES TRAVAUX

RÉSEAUX PUBLICS
2 339 195 € TTC

STATION D'ÉPURATION
928 944 € TTC

PARTENAIRES FINANCIERS



AVEC LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES



« Maître d'ouvrage : SIARP » Maître d'œuvre : SIARP
« Coordinateur sécurité et prestation de la terre : QUALICONSULT »

irh
Groupe Qualiconsult

Pour toute question, merci de contacter :

01 30 32 74 88 - contact@siarp.fr - www.siarp.fr

Facebook LinkedIn YouTube

QR CODE



VOTR
STPE

1. LES DÉPENSES

Les dépenses totales réelles se sont élevées pour l'exercice 2025 à 28 743 291,83 € réparties en dépenses réelles d'exploitation pour 14 965 280,42 € et en dépenses réelles d'investissement pour 13 778 011,41 €.

2. LES RECETTES

Les recettes totales réelles se sont élevées pour l'exercice 2025 à 36 972 827,50 € réparties en recettes réelles d'exploitation pour 26 953 127,37 € et en recettes réelles d'investissement pour 10 019 700,13 €.

3. LES VOLUMES D'EAU ET REDEVANCES PERÇUES (ANNEXE 13)

D'après les informations communiquées par les gestionnaires des services d'adduction en eau potable, le volume d'assiette (volume d'eau potable consommé) en 2025 a été de 12 109 955¹ m³.

Le produit perçu par le **SIARP** (redevance collecte reversee) en 2025 est de 19 869 792,51 €².

¹ Au moment de la rédaction de ce rapport, plusieurs gestionnaires n'ont pas transmis l'intégralité des données 2025 de volume d'assiette au **SIARP**. Les données manquantes ont été estimées à partir de la consommation moyenne par habitant sur le territoire du **SIARP** et le nombre d'habitant la commune raccordé. Ces données seront mises à jour dès réception des éléments manquants.

² Au moment de la rédaction du RPQS, plusieurs gestionnaires n'ont pas transmis l'intégralité des données 2025 de redevance au **SIARP**. Les données manquantes ont été estimées à partir du volume annuel précédemment estimé par le **SIARP** et du tarif de la redevance appliquée sur chaque commune. Ces données seront mises à jour dès réception des éléments manquants.

LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

5

1 Le service assainissement collectif (annexe 14)

1.1	Les indicateurs descriptifs du service.....	45
1.2	Les indicateurs de performance.....	48

2 Le service assainissement non collectif (annexe 15)

2.1	Les indicateurs descriptifs du service.....	52
-----	---	----



Le descriptif des indicateurs et leur mode de calcul sont détaillés sur le site Internet de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

1. LE SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ANNEXE 14)

1.1 Les indicateurs descriptifs du service

1.1.1 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (D201.0)

La population totale permanente sur le territoire du **SIARP** est de 248 122 habitants d'après le recensement de 2023.

La population non desservie par un réseau collectif d'eaux usées (population en assainissement non collectif) est estimée à 1 771 habitants (805 foyers).

Le nombre d'habitants desservis est donc estimé à 246 351 habitants.

Ce résultat est imprécis pour plusieurs raisons :

- La population totale prise en compte est celle de 2023, celle de 2025 n'étant pas disponible à ce jour.
- Le nombre de foyers disposant d'une installation d'Assainissement non collectif (ANC) est approximatif et estimé à partir d'un fichier fourni par le délégataire en charge de la distribution d'eau potable précisant le nombre d'abonnements « eau potable » et non le nombre d'abonnés (un abonné pouvant avoir plusieurs abonnements).

1.1.2 Nombre d'autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0)

Le nombre d'arrêtés en vigueur au 31 décembre 2025 est de 71.

1.1.3 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le **SIARP** a récupéré la gestion de 12 stations d'épuration rurales sur le territoire de la Communauté de communes Vexin Centre (CCVC). La maîtrise d'ouvrage de la STEU de Neuville-sur-Oise a été reprise par le **SIARP** depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le tableau page suivante présente la répartition de production de boues sur les différentes stations de traitement des eaux usées.

La production de boues est stable par rapport aux années précédentes sur les STEU rurales. En 2025, 5 stations ont été équipées de géotubes pour le traitement des boues. Les volumes indiqués par un « * » sont majoritairement nuls, les géotubes étant encore en cours de remplissage. Ce choix de traitement par géotubes a été réalisé afin d'être moins dépendant des conditions climatiques.



Tableau 6 : Évolution de la production annuelle de boues sur les STEP du SIARP

Commune d'implantation de la STEU	Quantité de boues produite en Tonnes de MS (matière sèche)				
	2021	2022	2023	2024	2025
Avernes	6,56	4,11	2,48	2,90	0
Brignancourt	1,25	1,84	2,76	2,09	1,38
Chars	28,07	38,65	24,49	27,74	28,10
Cléry-en-Vexin	2,86	8,38	10,57	6,32	0
Commeny	4,67	5,44	9,59	8,75	0
Le Perchay	0,75	7,86	12,82	2,45	0
Longuesse	5,43	2,32	1,55	0,21	1,60
Marines	21,43	18,58	54,52	49,10	43,24
Neuville-sur-Oise	-	4 073,34	3 267,90	3 332,60	3 514,60
Nucourt	5,25	5,86	13,91	11,01	8,43
Santeuil	0,18	0,22	0,77	1,71	1,79
Us	4,70	5,74	4,47	5,61	6,40
Vigny	5,55	6,10	1,17	1,98	3,16
TOTAL	86,70	4 178,44	3 407	3 452,50	3 609,70

1.1.4 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (D204.0)

24 communes historiques du SIARP (hors Boisemont versant de l'Hautil)

Au 1^{er} janvier 2026, un abonné paie les redevances et taxes suivantes :

- la redevance réseaux du **SIARP** : 0,7643 €/m³ (non soumise à la TVA),
- la redevance épuration de la station de Neuville-sur-Oise : 0,9357 € HT/m³ (non soumise à la TVA),
- la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 0,1089 €/m³ (soumise à une TVA de 10 %),
- la redevance Voie navigable de France (VNF) : 0,0136 €/m³ (non soumise à la TVA).

Ainsi, le prix du service de l'assainissement collectif est de 1,8334 € TTC/m³.

Il était de 1,7426 € TTC au 1^{er} janvier 2025, soit une évolution de + 0,0908 € TTC/m³ représentant + 10,896 € TTC pour une facture type de 120 m³.

17 communes du Vexin

Pour les communes du Vexin, le **SIARP** a poursuivi le travail entamé en janvier 2022 visant à harmoniser la redevance assainissement collectif sur l'ensemble de son territoire. Le Tableau 7, page suivante, synthétise l'évolution de la redevance pour chaque commune en 2025.

En complément de ces redevances, chaque usager est soumis à la redevance performance de systèmes d'assainissement collectif de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 0,1089 €/m³ (soumise à une TVA de 10 %).

Commune de Maurecourt

En 2025, le montant de la redevance réseaux du **SIARP** est identique à l'année 2024 soit 0,6114 € /m³.

Au 1^{er} janvier 2026, un abonné de Maurecourt paie les redevances et taxes suivantes :

- la redevance réseaux du **SIARP** : 0,6114 €/m³ (non soumise à la TVA),
- la redevance syndicale du SIAAP : 1,0320 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10 %),
- la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif de l'Agence de l'Eau Seine

Tableau 7 : Évolution de la redevance en 2025 sur les 16 communes de la CCVC

Commune	Gestionnaire Eau Potable	Composante	Tarif € TTC au 1 ^{er} janvier 2025	Tarif € TTC au 1 ^{er} janvier 2026	Évolution sur un an
Avernes	SIEVAM	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Brignancourt	Commune de Brignancourt	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Chars	CEO	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Cléry-en-Vexin	Syndicat Source Saint-Romain	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Commeny	SIEVAM	Part variable	1,505 €	1,505 €	+ 0,1600 €/m ³
Le Perchay	SIEVAM	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Longuesse	SIEVAM	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Marines	CEO	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Nucourt	CEO	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Santeuil	CEO	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Us	SIEVAM	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Vigny	SIEVAM	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Frémainville et Seraincourt	SIEVAM	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³
Condécourt et Sagy	SIEVAM	Part variable	1,7000 €	1,7000 €	0 €/m ³

Normandie : 0,1230 €/m³ (soumise à une TVA de 10 %).

Ainsi, le prix du service de l'assainissement collectif est de 1,8819 € TTC/m³. Il était de 1,7326 € TTC au 1^{er} janvier 2025, soit une évolution de + 0,1493 € TTC/m³ représentant + 17,916 € TTC pour une facture type de 120 m³.

Commune de Boisemont (Versant de l'Hautil)

En 2026, le montant de la redevance réseaux du **SIARP** est de 0,6114 €/m³.

Au 1^{er} janvier 2026, un abonné paie les redevances et taxes suivantes :

- la redevance collecte du **SIARP** : 0,6114 €/m³ (non soumise à la TVA),
- la redevance épuration du SIAAP : 1,0320 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10 %),
- la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 0,1230 €/m³ (soumise à une TVA de 10 %).

Ainsi, le prix du service de l'assainissement collectif est de 1,8819 € TTC/m³. Il était de 1,7326 € TTC au 1^{er} janvier 2025, soit une évolution de + 0,1493 € TTC/m³ représentant + 17,916 € TTC pour une facture type de 120 m³.

Commune de Vallangoujard

En 2026, le montant de la redevance réseaux du **SIARP** est de 0,6114 €/m³.

Au 1^{er} janvier 2026, un abonné paie les redevances et taxes suivantes :

- la redevance du **SIARP** : 0,6114 €/m³ (non soumise à la TVA),
- la redevance transport et traitement de la SEFO : 1,1510 €/m³ (soumise à une TVA de 10 %),
- la redevance SICTEU investissement : 1,1000 € HT /m³ (soumise à une TVA de 10 %).
- la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 0,2492 €/m³ (soumise à une TVA de 10 %).

Ainsi, le prix du service de l'assainissement collectif est de 3,3616 € TTC/m³. Il était de 3,1411 € TTC au 1^{er} janvier 2025, soit une évolution de + 0,2205 € TTC/m³ représentant + 26,4600 € TTC pour une facture type de 120 m³.

1.2 Les indicateurs de performance

1.2.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1)

Cet indicateur est de 97 % (nombre d'abonnés desservis de 34 000 pour un nombre d'abonnés potentiels de 40 000). Ce résultat est très imprécis pour les raisons suivantes :

- Les abonnés desservis sont les abonnés raccordés disposant ou non d'une boîte de branchement d'eaux usées et les abonnés raccordables disposant d'une boîte de branchement. La seule information disponible et proche de cette définition est le nombre de branchements présents dans le Système d'information géographique (SIG) du **SIARP** à savoir 38 958. Or, le recensement de ces branchements est lié aux inspections télévisées réalisées progressivement. Ainsi, le nombre de branchements est estimé à 39 000 en considérant les communes du Vexin pour lesquelles nous ne possédons pas de données.
- Les abonnés potentiels sont les abonnés relevant des zones d'assainissement collectif déterminées dans les zonages d'assainissement approuvés. La majorité des zonages étant anciens et les informations de l'INSEE ne permettant pas de mettre à jour les informations qui en ressortent, le seul document disponible et proche de cette définition est le fichier des abonnés « eau potable ». Or ce fichier présente le nombre d'abonnements « eau potable » et non le nombre d'abonnés. Un abonné pouvant donc avoir plusieurs abonnements, une estimation des compteurs d'eau multiples a été faite et retranchée. Les abonnés ne payant pas la redevance assainissement ont été retirés. Le nombre d'abonnés potentiels a donc été estimé à 40 000.

1.2.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

En 2025, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est de 99/120 :

- Plan des réseaux (sur 15) :
 - Plan des réseaux de collecte : 10/10,
 - Procédure de mise à jour annuelle du plan des réseaux : 5/5,
- Inventaire des réseaux (sur 30) :
 - Existence et mise à jour d'un inventaire des réseaux : 10/10,
 - Connaissance des matériaux et diamètres : 2/5,
 - Connaissance de la date/période de pose : 12/15,



- Informations complémentaires (sur 75) :
 - Plan des réseaux avec les altimétries des canalisations connues pour au moins 50 % : 10/10
 - Plan des réseaux avec les altimétries des canalisations connues au-delà de 50 % : 0/5
 - Localisation et description des ouvrages annexes : 10/10
 - Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques : 10/10
 - Plan/inventaire du nombre de branchement par tronçon : 0/10
 - Inventaire localisant les interventions et travaux par tronçon : 10/10

- Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'auscultation des réseaux et document mentionnant les réparations ou travaux effectués : 10/10
- Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement : 10/10

Afin d'améliorer le résultat de cet indicateur, il est donc nécessaire de :

- poursuivre le programme d'inspections télévisées, ces diagnostics permettront de compléter les données manquantes sur les matériaux des canalisations ;
- poursuivre le relevé topographique des réseaux pour lesquels l'altimétrie est inconnue ;
- poursuivre la démarche visant à améliorer la précision des rapports établis par suite des interventions d'urgence ;
- trouver un moyen technique au travers du SIG de comptabiliser les branchements par tronçon,
- poursuivre l'intégration des réseaux d'eaux usées des nouvelles communes du Vexin ;
- poursuivre le programme de curage et inspections télévisées pour réaliser un diagnostic du réseau des nouvelles communes sur les trois prochaines années.



La majorité des communes récupérées par le **SIARP** au 1^{er} janvier 2020 ne possédait pas de plans de leurs réseaux de collecte à jour. Le **SIARP** procède donc à des relevés topographiques en interne et externe.

L'intégration de ces relevés sur le SIG se fait progressivement afin d'obtenir une base de données exploitable pour les nouvelles communes.



1.2.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Pour une station d'épuration donnée, cet indicateur correspond à la quantité de boues produites admise par une filière conforme sur la quantité totale de boues produite. (voir tableau page suivante)

1.2.4 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (P207.0)

En 2025, le **SIARP** n'a pas accordé d'abandons de créances ou de versement à un fond de solidarité.

1.2.5 Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

En 2025, aucune demande d'indemnisation n'a été suivi d'un dédommagement effectif. Le taux de débordement est donc de 0.

LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Tableau 8 : Quantité de boues produites et filière d'élimination

Commune d'implantation de la STEU	Filière de traitement	Quantité de boues produite en Tonnes vers une filière conforme (T MS)	Quantité totale de boues produite (T MS)	Indicateur P206.3 (%)
Avernes	Compostage	0,00	0,00	100
Brignancourt	Compostage	1,38	1,38	100
Chars	Compostage	28,10	28,10	100
Cléry-en-Vexin	Compostage	0,00	0,00	100
Commeny	Compostage	0,00	0,00	100
Le Perchay	Compostage	0,00	0,00	100
Longuesse	Compostage	1,60	1,60	100
Marines	Compostage	43,24	43,24	100
Neuville-sur-Oise	Compostage Épandage Incinération Enfouissement	3 389,90 0,00 0,00 124,70	3 514,60	100
Nucourt	Compostage	8,43	8,43	100
Santeuil	Compostage	2,01	2,01	100
Us	Compostage	7,20	7,20	100
Vigny	Compostage	3,16	3,16	100
TOTAL		3 609,72	3 609,72	100

Tableau 9 : Station d'épuration ayant une capacité de traitement supérieure à 2 000 EH

Commune d'implantation de la STEU	Neuville-sur-Oise	Marines	Chars
Capacité de la STEU	400 000 EH	5 417 EH	2 200 EH
Nombre de bilan 24 h réglementaire/an	365	12	12
Date de l'arrêt préfectoral/ministériel	22/04/2024	13/07/2022	21/07/2015
Type de traitement	Traitement biologique et physico-chimique	Boues activées	Boues activées
Conformité des bilans 24 h	97 % conforme	100 % conforme	100 % conforme

1.2.6 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)

6 points sur l'ensemble du réseau (soit 0,80 point pour 100 km de réseau collectif gravitaire et de re-foulement) ont nécessité au moins deux interventions durant l'année 2025. Ces points sont détaillés au III.1.3.

1.2.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253.2)

En 2025, 10 622 mètres de réseau d'eaux usées ont été renouvelés ou réhabilités contre 4 133 en 2024, 2 849 m en 2023, 3 715 m en 2022 et 4 348 m en 2021. Le linéaire moyen renouvelé annuellement au cours des cinq dernières années est de 5 133 mètres, soit

0,69 % du réseau collectif gravitaire et de refoulement par an (contre 0,48 % en 2024).

1.2.8 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)

Sur les 12 stations d'épuration des eaux usées exploitées par le **SIARP** en 2025, seules celles de Chars et Marines ont une capacité de traitement supérieure à 2 000 équivalents-habitants.

Le Tableau 9 en page précédente reprend les informations permettant d'établir les performances des équipements d'épuration.

Hors indicateur, parmi les 10 autres stations du secteur rural, une présente une non-conformité. Il s'agit de la station du « Le Perchay », en raison d'un dépassement de la concentration en MES et en DBO5. Cet incident résulte d'une pollution des eaux entrantes à la station, caractérisée par un pH particulièrement élevé.

1.2.9 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3)

En 2025, l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte d'eaux usées est de 100/120 :

- Éléments communs à tous les types de réseaux (sur 100) :
 - Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs : 20/20
 - Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet : 10/10
 - Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu : 20/20
 - Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet : 30/30
 - Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance ainsi que les résultats : 10/10 (source de données : questionnaire du service)
 - Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur : 0/10



- Secteurs en réseaux séparatifs (sur 10) :
 - Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur : 0/10
- Secteurs en réseaux unitaires (sur 10) :
 - Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage : 10/10

1.2.10 Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

En 2025, la durée d'extinction de la dette est de 1,02 an.

1.2.11 Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (P257.0)

À l'exception de la commune d'Ableiges et de Cléry-en-Vexin, le **SIARP** ne procède pas à la facturation. Le délégataire en charge du service de production et de distribution de l'eau potable réalise cette facturation. L'indicateur P257.0 « taux d'impayés sur les factures d'assainissement » peut être assimilé à l'indicateur P154.0 « taux d'impayés sur les factures d'eau potable » supposant que l'impayé concerne une facture complète et non une seule partie du montant facturé. L'indicateur P257.0, pour l'année 2025, n'est pas connu puisque l'indicateur P154.0 n'est lui-même pas publié.

1.2.12 Taux de réclamations (P258.1)

8 demandes ont été faites au **SIARP**. Le taux de réclamations est donc en 2025 de 0,24 pour 1 000 abonnés desservis.

Cet indicateur est imprécis pour la même raison que l'indicateur visé au V.1.2.1, en ce qui concerne les abonnés desservis.

2. LE SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANNEXE 15)

2.1 Les indicateurs descriptifs du service

2.1.1 Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement (D301.0)

La population en assainissement non collectif est estimée à 1 771 habitants (805 abonnés).

Ce résultat est imprécis pour plusieurs raisons :

- Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) n'a pas réalisé le contrôle de l'ensemble des installations d'ANC. Ce nombre de foyer est estimé à partir d'un fichier fourni par le délégataire en charge de la distribution d'eau potable. Or ce fichier présente le nombre d'abonnements « eau potable » et non le nombre d'abonnés (un abonné pouvant avoir alors plusieurs abonnements),
- Le nombre d'habitant par abonné pris en compte est basé sur le nombre d'habitants par foyer fourni par l'INSEE à savoir 2,2.

2.1.2 Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

En 2025, l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 80/140.

- Éléments obligatoires (sur 100) :
 - Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération : 0/20

- Application du règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération : 20/20
- Délivrance de rapport de vérification de l'exécution des installations créées ou réhabilitées : 30/30
- Délivrance de rapport de vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des autres installations : 30/30
- Éléments facultatifs (sur 40) :
 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations : 0/10
 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations : 0/20
 - Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange : 0/10

Afin d'améliorer le résultat de cet indicateur, le **SIARP** doit délibérer sur les zonages d'assainissement après mise à enquête publique puis mettre en place un service pour l'entretien des installations. En 2025, sur les 31 communes gérées par le **SIARP** pour l'assainissement non collectif, 24 d'entre elles possèdent un zonage d'assainissement soit 77 % des communes concernées.

Le zonage assainissement des communes suivantes est en cours de révision et fera l'objet d'enquêtes publiques : Cléry-en-Vexin, Commeny, et Frémécourt.

2.1.3 Les indicateurs de performance : taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Entre le 7 décembre 2005 (création du service) et le 31 décembre 2025, 725 installations d'assainissement non collectif ont été contrôlées. 227 sont conformes ou ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement, soit 31,30 % des installations contrôlées.

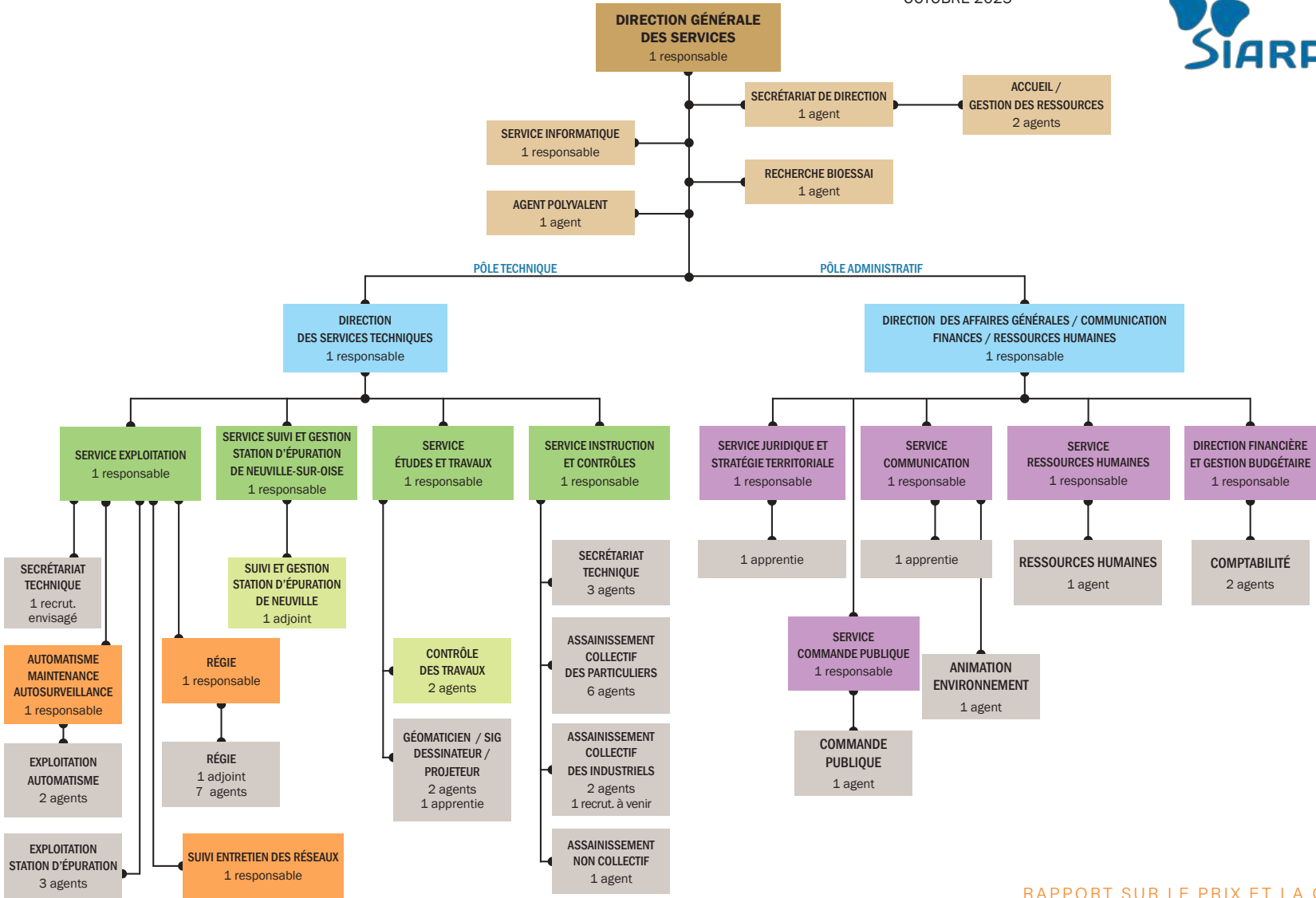


ANNEXES

6

ANNEXE	1	Organigramme des services du SIARP	56
ANNEXE	2	Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP	57
ANNEXE	3	Ouvrages d'eaux pluviales gérés par le SIARP	66
ANNEXE	4	Inspection télévisée des réseaux d'eaux usées.....	68
ANNEXE	5	Intervention d'urgence sur les ouvrages d'eaux usées.....	70
ANNEXE	6	Inspection télévisée des réseaux d'eaux pluviales.....	71
ANNEXE	7	Petits travaux sur les ouvrages d'eaux usées.....	72
ANNEXE	8	Opérations du programme pluriannuel de travaux et travaux de réhabilitation sur les postes de refoulement.....	79
ANNEXE	9	Petits travaux sur les ouvrages d'eaux pluviales.....	80
ANNEXE	10	Instruction des documents d'urbanisme, demandes de raccordement et contrôle des branchements neufs.....	81
ANNEXE	11	Instruction des déclarations de projets..... et d'intention de commencement des travaux	85
ANNEXE	12	Contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC).....	86
ANNEXE	13	Évolution des volumes d'assiette et des redevances perçues.....	87
ANNEXE	14	Indicateurs réglementaires du service Assainissement collectif.....	89
ANNEXE	15	Indicateurs réglementaires du service Assainissement non collectif.....	90
ANNEXE	16	Note d'information de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.....	91

ORGANIGRAMME DES SERVICES
OCTOBRE 2025



ANNEXE 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Linéaire (m) du réseau eaux usées gravitaire selon le diamètre (mm) - 2024

Commune	Inconnu	≤ 150	≤ 200	≤ 300	≤ 400	≤ 500	≤ 600	≤ 800	≤ 1000	≤ 1200	≤ 1400	≤ 2000	Total
ABLEIGES	46	110	6 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 904
AVERNES	0	0	4 778	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 778
BOISEMONT	0	2 329	5 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 393
BOISSY-L AILLERIE	0	755	9 696	147	0	1 021	0	0	0	0	0	0	11 619
BRIGNANCOURT	3	0	1 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 545
CERGY	927	5 350	78 870	11 312	3 636	3 313	346	1 510	0	0	0	0	105 264
CHARS	982	25	7 577	713	244	0	0	0	0	0	0	0	9 540
CLERY-EN-VEXIN	0	0	3 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 332
COMMENY	0	0	2 210	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 210
CONDECOURT	0	34	4 000	554	0	0	0	0	0	0	0	0	4 588
CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	0	0	0	0	0	0	0	10	756	0	71	0	838
CORMEILLES-EN-VEXIN	5	100	11 973	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 077
COURCELLES-SUR-VIOSNE	0	0	3 597	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 597
COURDIMANCHE	10	157	21 430	1 117	5	0	0	0	0	0	0	0	22 719
ENNERY	0	629	9 971	2 217	289	132	615	0	0	0	0	0	13 853
EPIAIS-RHUS	3	550	4 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 458
ERAGNY-SUR-OISE	200	4 053	36 106	4 836	79	0	0	0	0	1 131	1 286	0	47 692
FREMAINVILLE	0	130	3 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 005
FREMECOURT	0	21	4 047	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 068
GENICOURT	0	1 550	6 763	570	0	0	0	0	0	0	0	0	8 883
GRISY-LES-PLATRES	4	1 156	4 038	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 198
HEROUILLE	1	95	4 391	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 487
JOUY-LE-MOUTIER	137	2 805	41 627	3 667	739	339	0	1	678	1 197	187	0	51 377
LIVILLIERS	0	111	2 428	80	0	0	0	0	0	0	0	0	2 619
LONGUESSE	0	388	3 397	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 785
MARINES	0	473	16 081	1 389	208	212	113	0	235	329	0	0	19 041
MAURECOURT	127	119	13 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 496
MENUCOURT	0	888	17 254	718	0	0	0	0	0	0	0	0	18 860
MONTGEROULT	0	114	6 458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 573
NEUILLY-EN-VEXIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NEUVILLE-SUR-OISE	12	380	8 987	363	561	0	113	203	0	100	1 610	0	12 330
NUCOURT	0	0	6 142	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 142
OSNY	964	2 416	44 724	2 530	408	1 135	0	1 611	0	0	0	0	53 788
PERCHAY (LE)	0	101	3 203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 305
PONTOISE	1 250	5 441	24 380	11 073	9 261	5 473	4 946	2 619	1 013	287	634	253	66 630
PUISEUX-PONTOISE	0	368	4 819	587	0	0	0	0	0	0	0	0	5 774
SAGY	2 613	19	3 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 595
SAINT-OUEN-L AUMONE	78	2 647	45 222	10 937	4 873	5 268	29	539	2 763	36	0	0	72 392
SANTEUIL	0	0	829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	829
SERAINCOURT	0	0	13 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 294
US	6 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 700
VALLANGOUJARD	0	77	3 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 467
VAUREAL	172	877	40 605	4 551	400	53	330	506	677	0	0	0	48 172
VIGNY	68	175	5 470	3 429	369	391	114	0	0	0	0	0	10 016
SIARP	14 304	34 443	540 437	60 791	21 071	17 337	6 605	6 999	6 122	3 081	3 788	253	715 231
REPARTITION (%)	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

ANNEXE 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Linéaire (m) du réseau eaux usées refoulement selon le diamètre (mm) - 2024

Commune	Inconnu	≤ 60	≤ 100	≤ 125	≤ 160	≤ 200	≤ 250	≤ 350	≤ 800	Total	Total connu	Diamètre connu (%)
Ableiges	104	0	146	834	0	0	0	0	0	1 084	980	90,41%
Avernes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Boisemont	0	0	109	0	0	0	0	0	0	109	109	100,00%
Boissy-l'Aillier	0	0	964	102	0	601	27	0	0	1 694	1 694	100,00%
Brignancourt	46	0	0	31	3	0	0	0	0	80	34	42,35%
Cergy	0	0	578	867	0	1 107	0	353	0	2 906	2 906	100,00%
Chars	82	0	0	0	0	0	0	0	0	82	0	0,00%
Cléry-en-Vexin	440	0	0	0	0	0	0	0	0	440	0	0,00%
Commeny	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Condécourt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Conflans-Sainte-Honorine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Cormeilles-en-Vexin	0	0	774	285	0	0	0	0	0	1 059	1 059	100,00%
Courcelles-sur-Viosne	0	0	129	78	0	0	0	0	0	207	207	100,00%
Courdimanche	0	166	153	0	0	311	762	0	0	1 393	1 393	100,00%
Ennery	0	0	155	232	0	0	0	0	0	387	387	100,00%
Epiais-Rhus	0	271	247	408	0	0	0	0	0	926	926	100,00%
Eragny	0	323	465	0	0	0	0	0	0	788	788	100,00%
Frémenville	0	0	0	482	0	0	0	0	0	482	482	100,00%
Frémécourt	0	0	801	0	0	0	0	0	0	801	801	100,00%
Génicourt	0	0	514	0	0	0	0	0	0	514	514	100,00%
Grisy-les-Plâtres	0	0	748	0	0	0	0	0	0	748	748	100,00%
Hérouville-en-Vexin	0	0	593	908	0	0	0	0	0	1 501	1 501	100,00%
Jouy-le-Moutier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Le Perchay	97	0	345	0	0	0	0	0	0	442	345	78,12%
Livilliers	0	25	262	0	0	0	0	0	0	286	286	100,00%
Longuesse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Marines	255	0	545	0	0	0	0	0	0	800	545	68,10%
Maurecourt	0	151	257	0	0	32	0	0	0	441	441	100,00%
Menucourt	0	0	94	0	0	0	922	0	0	1 017	1 017	100,00%
Montgeroult	0	135	171	0	565	131	0	0	0	1 003	1 003	100,00%
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Neuville-sur-Oise	0	0	0	0	0	0	0	0	1 566	1 566	1 566	100,00%
Nucourt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Osny	0	170	1 358	0	342	0	0	1 014	0	2 884	2 884	100,00%
Pontoise	0	296	277	136	0	248	403	0	586	1 946	1 946	100,00%
Puiseux-Pontoise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sagy	0	0	323	0	0	0	0	0	0	323	323	100,00%
Saint-Ouen-l'Aumône	97	382	1 002	0	0	92	304	728	1 090	3 696	3 599	97,39%
Santeuil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Seraincourt	0	0	162	0	504	106	265	0	0	1 037	1 037	100,00%
Us	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Vallangoujard	0	244	564	0	0	0	0	0	0	809	809	100,00%
Vauréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Vigny	341	0	0	0	0	0	0	0	0	341	0	0,00%
SIARP	1 461	2 164	11 738	4 362	1 414	2 629	2 683	2 096	3 243	31 790	30 328	95,40%
Repartition (%)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		

Branchements publics - 2025		
Commune	Linéaire	Nombre
ABLEIGES	3 028	547
AVERNES	627	118
BOISEMONT	1 791	306
BOISSY-L AILLERIE	3 970	665
BRIGNANCOURT	209	37
CERGY	33 564	4 957
CHARS	1 752	322
CLERY-EN-VEXIN	986	185
COMMENY	938	166
CONDECOURT	341	66
CONFLANS-SAINT-HONORINE	34	2
CORMEILLES-EN-VEXIN	2 743	473
COURCELLES-SUR-VIOSNE	722	127
COURDIMANCHE	7 463	1 374
ENNERY	7 475	1 064
EPIAIS-RHUS	1 438	276
ERAGNY-SUR-OISE	17 509	2 735
FREMAINVILLE	0	0
FREMECOURT	910	206
GENICOURT	1 275	222
GRISY-LES-PLATRES	1 558	254
HEROUVILLE	1 089	225
JOUY-LE-MOUTIER	18 221	3 261
LE PERCHAY	1 226	210
LIVILLIERS	796	145
LONGUESSE	1 169	202
MARINES	6 409	1 216
MAURECOURT	6 325	1 172
MENUCOURT	10 953	1 598
MONTGEROULT	661	148
NEUILLY-EN-VEXIN	0	0
NEUVILLE-SUR-OISE	3 510	553
NUCOURT	1 775	281
OSNY	22 377	3 485
PONTOISE	22 697	4 547
PUISEUX-PONTOISE	1 381	217
SAGY	297	49
SAINT-OUEN-L AUMONE	23 706	3 215
SANTEUIL	0	0
SERAINCOURT	7	2
US	1 609	288
VALLANGOUJARD	283	54
VAUREAL	17 716	3 240
VIGNY	2 335	494
SIARP	232 875	38 704

ANNEXE 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Nombre de regards selon la profondeur (m) - 2025

Commune	Inconnu	≤ 2	≤ 4	≤ 6	> 6	Total	Total connu	Profondeur connue (%)
ABLEIGES	8	144	77	8	2	239	231	96,65%
AVERNES	112	123	19	0	0	254	142	55,91%
BOISEMONT	15	108	69	8	3	203	188	92,61%
BOISSY-L AILLERIE	9	170	199	10	2	390	381	97,69%
BRIGNANCOURT	10	41	20	0	0	71	61	85,92%
CERGY	734	1 605	1909	329	49	4626	3892	84,13%
CHARS	337	345	3	0	0	685	348	50,80%
CLERY-EN-VEXIN	28	70	49	7	0	154	126	81,82%
COMMENY	11	51	27	0	0	89	78	87,64%
CONDECOURT	98	116	13	0	0	227	129	56,83%
CONFLANS-SAINT-HONORINE	5	13	15	4	0	37	32	86,49%
CORMEILLES-EN-VEXIN	38	218	113	2	0	371	333	89,76%
COURCELLES-SUR-VIOSNE	2	46	36	2	2	88	86	97,73%
COURDIMANCHE	83	322	450	51	5	911	828	90,89%
ENNERY	49	239	311	16	0	615	566	92,03%
EPIAIS-RHUS	8	92	75	0	0	175	167	95,43%
ERAGNY-SUR-OISE	301	772	730	201	81	2085	1784	85,56%
FREMAINVILLE	108	108	0	0	0	216	108	50,00%
FREMECOURT	8	77	43	1	0	129	121	93,80%
GENICOURT	22	101	113	7	0	243	221	90,95%
GRISY-LES-PLATRES	10	97	50	5	1	163	153	93,87%
HEROUVILLE	3	89	48	7	0	147	144	97,96%
JOUY-LE-MOUTIER	121	704	945	109	35	1914	1793	93,68%
LE PERCHAY	9	85	42	0	0	136	127	93,38%
LIVILLIERS	5	54	45	7	0	111	106	95,50%
LONGUESSE	16	74	31	0	0	121	105	86,78%
MARINES	41	299	314	20	0	674	633	93,92%
MAURECOURT	117	351	160	3	0	631	514	81,46%
MENUCOURT	39	393	305	18	0	755	716	94,83%
MONTGEROULT	8	159	56	0	0	223	215	96,41%
NEUILLY-EN-VEXIN	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
NEUVILLE-SUR-OISE	34	170	115	74	4	397	363	91,44%
NUCOURT	20	113	65	0	0	198	178	89,90%
OSNY	167	649	1042	78	5	1941	1774	91,40%
PONTOISE	283	1 413	1284	139	12	3131	2848	90,96%
PUISEUX-PONTOISE	5	68	66	18	8	165	160	96,97%
SAGY	6	17	19	0	0	42	36	85,71%
SAINT-OUEN-L AUMONE	270	780	1221	411	48	2730	2460	90,11%
SANTEUIL	10	18	7	3	0	38	28	73,68%
SERAINCOURT	315	316	1	0	0	632	317	50,16%
US	18	124	50	1	0	193	175	90,67%
VALLANGOUJARD	39	103	22	0	0	164	125	76,22%
VAUREAL	113	666	991	79	5	1854	1741	93,91%
VIGNY	41	225	89	7	0	362	321	88,67%
SIARP	3 676	11 728	11239	1625	262	28530	24854	87,12%
REPARTITION (%)	0	0	39,39%	5,70%	0,92%	100,00%	87,12%	

ANNEXE 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Nombre de boîtes de branchement selon la profondeur (m) - 2025

Commune	Inconnu	≤ 2	≤ 4	≤ 6	> 6	Total	Total connu	Profondeur connue (%)
ABLEIGES	120	381	9	0	0	510	390	76,47%
AVERNES	48	105	8	0	0	161	113	70,19%
BOISEMONT	90	266	29	0	0	385	295	76,62%
BOISSY-L AILLERIE	335	537	30	0	0	902	567	62,86%
BRIGNANCOURT	1	35	0	0	0	36	35	97,22%
CERGY	3 757	4 287	109	2	0	8155	4398	53,93%
CHARS	458	459	1	0	0	918	460	50,11%
CLERY-EN-VEXIN	7	147	15	0	0	169	162	95,86%
COMMENY	3	115	10	0	0	128	125	97,66%
CONDECOURT	6	59	2	0	0	67	61	91,04%
CONFLANS-SAINT-HONORINE	12	12	0	0	0	24	12	50,00%
CORMELLES-EN-VEXIN	209	376	11	0	0	596	387	64,93%
COURCELLES-SUR-VIOSNE	42	116	4	0	0	162	120	74,07%
COURDIMANCHE	1 080	1 241	6	1	0	2 328	1 248	53,61%
ENNERY	440	706	48	1	0	1 195	755	63,18%
EPIAIS-RHUS	54	218	10	0	0	282	228	80,85%
ERAGNY-SUR-OISE	1 374	1 943	46	2	1	3 366	1 992	59,18%
FREMAINVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
FREMECOURT	160	192	2	0	0	354	194	54,80%
GENICOURT	48	176	10	1	0	235	187	79,57%
GRISY-LES-PLATRES	146	224	12	0	0	382	236	61,78%
HEROUVILLE	55	195	2	0	0	252	197	78,17%
JOUY-LE-MOUTIER	2 469	2 925	23	1	0	5 418	2 949	54,43%
LE PERCHAY	21	161	8	0	0	190	169	88,95%
LIVILLIERS	44	136	1	0	0	181	137	75,69%
LONGUESSE	10	151	7	0	0	168	158	94,05%
MARINES	111	940	58	0	0	1 109	998	89,99%
MAURECOURT	796	373	25	0	0	1 194	398	33,33%
MENUCOURT	764	1 448	29	0	0	2 241	1 477	65,91%
MONTGEROULT	61	146	1	0	0	208	147	70,67%
NEUILLY-EN-VEXIN	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
NEUVILLE-SUR-OISE	383	528	15	0	2	928	545	58,73%
NUCOURT	3	164	10	0	0	177	174	98,31%
OSNY	1 682	2 382	167	1	2	4 234	2 552	60,27%
PONTOISE	2 453	3 445	120	3	0	6 021	3 568	59,26%
PUISEUX-PONTOISE	54	171	4	0	0	229	175	76,42%
SAGY	6	51	10	0	0	67	61	91,04%
SAINT-OUEN-L AUMONE	2 107	2 601	117	8	0	4 833	2 726	56,40%
SANTEUIL	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
SERAINCOURT	0	2	0	0	0	2	2	100,00%
US	8	184	3	0	0	195	187	95,90%
VALLANGOUJARD	2	49	1	0	0	52	50	96,15%
VAUREAL	2 899	3 086	62	0	0	6 047	3 148	52,06%
VIGNY	11	276	27	0	0	314	303	96,50%
SIARP	22 329	31 009	1052	20	5	54 415	32 086	58,97%
REPARTITION (%)	0	1	1,93%	0,04%	0,01%	100,00%	58,97%	

ANNEXE 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Linéaire (m) du réseau eaux usées et unitaire (gravitaire et refoulement) selon les matériaux - 2025											
Commune	Inconnu	Autres	Amiante Ciment	Béton	Fonte	Gaine	Grès	PVC	Total général	Total connu	Matériaux connus (%)
ABLEIGES	90	551	2325	94	3219	0	793	961	8033	7943	98,88%
AVERNES	3380	0	363	0	0	795	243	0	4781	1401	29,30%
BOISEMONT	675	0	497	0	0	289	5276	771	7508	6833	91,01%
BOISSY-LAILLERIE	1316	21	3982	26	2290	593	3817	1159	13204	11888	90,03%
BRIGNANCOURT	1626	0	0	0	0	0	0	0	1626	0	0,00%
CERGY	26549	592	52748	10079	2966	2773	5736	7208	108651	82102	75,56%
CHARS	9554	0	76	11	0	142	0	0	9783	229	2,34%
CLERY-EN-VEXIN	2972	0	836	0	0	0	0	60	3868	896	23,16%
COMMENVY	1853	0	346	0	0	0	0	0	2199	346	15,73%
CONDECOURT	3926	0	59	0	190	819	0	0	4994	1068	21,39%
CONFLANS-SAINT-HONORINE	0	0	0	71	0	769	0	0	840	840	100,00%
CORMEILLES-EN-VEXIN	3535	0	2738	0	6598	53	0	222	13146	9611	73,11%
COURCELLES-SUR-VIOSNE	44	0	1447	0	2169	146	0	0	3806	3762	98,84%
COURDIMANCHE	1827	39	9589	115	1903	0	1230	9424	24127	22300	92,43%
ENNERY	1133	198	6002	548	1004	1805	739	3107	14536	13403	92,21%
EPIAIS-RHUS	488	0	4540	0	76	249	227	803	6383	5895	92,35%
ERAGNY-SUR-OISE	7186	313	26929	4193	275	5252	2450	1706	48304	41118	85,12%
FREMAINVILLE	30	482	3975	0	0	0	0	0	4487	4457	99,33%
FREMECOURT	821	0	258	0	3793	0	0	0	4872	4051	83,15%
GENICOURT	517	0	8332	0	359	46	3	141	9398	8881	94,50%
GRISY-LES-PLATRES	758	0	1324	0	0	189	3446	229	5946	5188	87,25%
HEROUVILLE	1808	20	2445	0	252	383	889	194	5991	4183	69,82%
JOUY-LE-MOUTIER	4990	700	27494	3923	4180	2029	5641	2707	51664	46674	90,34%
LIVILLIERS	1087	78	671	0	141	0	873	56	2906	1819	62,59%
LONGUESSE	860	65	2567	0	7	165	33	92	3789	2929	77,30%
MARINES	3012	144	5744	601	295	1578	510	7985	19869	16857	84,84%
MAURECOURT	142	846	7066	935	351	46	343	4574	14303	14161	99,01%
MENUCOURT	1943	193	6559	0	3115	2743	3323	2003	19879	17936	90,23%
MONTGEROULT	846	0	3132	0	1643	1606	112	245	7584	6738	88,84%
NEUILLY-EN-VEXIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
NEUVILLE-SUR-OISE	2317	1566	4622	1900	313	198	2568	469	13953	11636	83,39%
NUCOURT	0	0	5271	0	0	0	113	383	5767	5767	100,00%
OSNY	7534	192	31672	1301	3335	4639	4477	3720	56870	49336	86,75%
PERCHAY (LE)	438	0	2608	0	0	0	0	787	3833	3395	88,57%
PONTOISE	7770	1615	16722	16623	4535	10619	8143	3468	69495	61725	88,82%
PUISEUX-PONTOISE	82	637	1507	0	1893	0	1255	563	5937	5855	98,62%
SAGY	6506	0	301	0	12	88	18	0	6925	419	6,05%
SAINT-OUEN-LAUMONE	9095	1285	27533	14830	4155	5781	10610	3018	76307	67212	88,08%
SANTEUIL	829	0	0	0	0	0	0	0	829	0	0,00%
SERAINCOURT	0	931	13347	0	51	0	0	0	14329	14329	100,00%
US	2917	0	1250	599	373	0	0	28	5167	2250	43,55%
VALLANGOUJARD	1661	808	520	0	1042	281	0	15	4327	2666	61,61%
VAUREAL	4875	151	23001	3156	203	1632	3261	12003	48282	43407	89,90%
VIGNY	6052	0	648	1328	1141	0	203	391	9763	3711	38,01%
SIARP	133044	11427	311046	60333	51879	45708	66332	68492	748261	615217	82,22%
REPARTITION (%)	17,78%	1,53%	41,57%	8,06%	6,93%	6,11%	8,86%	9,15%	100,00%	82,22%	

Linéaire (m) du réseau eaux usées et unitaire (gravitaire et refoulement) selon date de pose - 2025											
Commune	Inconnu	Avant 1970	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000	Années 2010	Années 2020	Total général	Total connues	Date connues (%)
ABLEIGES	408	46	2 156	0	3 948	163	1 358	0	8 079	7 671	94,95%
AVERNES	4 364	0	0	0	0	0	0	417	4 781	417	8,72%
BOISEMONT	14	175	0	2 735	3 940	586	58	0	7 508	7 494	99,81%
BOISSY-L. AILLERIE	243	0	0	7 237	3 401	1 863	53	407	13 204	12 961	98,16%
BRIGNANCOURT	1 626	0	0	0	0	0	0	0	1 626	0	0,00%
CERGY	8 371	0	32 847	54 357	5 248	4 064	2 702	1 062	108 651	100 280	92,30%
CHARS	9 783	0	0	0	0	0	0	0	9 783	0	0,00%
CLERY-EN-VEXIN	48	0	0	3 320	0	0	0	0	3 368	3 320	98,57%
COMMENY	2 144	0	0	0	0	0	0	55	2 199	55	2,50%
CONDECOURT	4 994	0	0	0	0	0	0	0	4 994	0	0,00%
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	840	0	0	0	0	0	0	0	840	0	0,00%
CORMEILLES-EN-VEXIN	589	0	0	0	11 232	1 325	0	0	13 146	12 557	95,52%
COURCELLES-SUR-VIOSNE	0	0	0	1 804	313	0	1 689	0	3 806	3 806	100,00%
COURDIMANCHE	2 347	0	0	6 627	12 338	1 451	1 312	52	24 127	21 780	90,27%
ENNERY	118	1 528	755	5 700	2 024	3 794	617	0	14 536	14 418	99,19%
EPIAIS-RHUS	44	0	0	4 244	1 511	462	44	78	6 383	6 339	99,31%
ERAGNY-SUR-OISE	9 405	0	21 148	11 811	4 182	784	764	210	48 304	38 899	80,53%
FREMAINVILLE	4 487	0	0	0	0	0	0	0	4 487	0	0,00%
FREMECOURT	0	0	0	0	4 607	0	265	0	4 872	4 872	100,00%
GENICOURT	344	0	0	8 767	76	148	60	3	9 398	9 054	96,34%
GRISY-LES-PLATRES	374	0	0	3 701	1 871	0	0	0	5 946	5 572	93,71%
HEROUVILLE	355	0	0	4 030	1 533	73	0	0	5 991	5 636	94,07%
JOUY-LE-MOUTIER	4 803	0	4 820	25 288	8 640	3 936	2 257	1 920	51 664	46 861	90,70%
LIVILLIERS	37	0	0	2 390	164	315	0	0	2 906	2 869	98,73%
LONGUESSE	3 789	0	0	0	0	0	0	0	3 789	0	0,00%
MARINES	19 097	0	0	0	0	0	0	772	19 869	772	3,89%
MAURECOURT	14 293	0	0	0	0	0	0	10	14 303	10	0,07%
MENUCOURT	178	0	7 797	3 230	3 665	1 776	3 058	175	19 879	19 701	99,10%
MONTGEROULT	69	0	0	3 113	4 402	0	0	0	7 584	7 515	99,09%
NEUILLY-EN-VEXIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
NEUVILLE-SUR-OISE	5 047	0	1 577	1 625	3 998	744	468	494	13 953	8 906	63,83%
NUCOURT	5 665	0	0	0	0	0	0	102	5 767	102	1,77%
OSNY	3 362	1 572	12 905	22 794	9 971	2 566	2 670	1 030	56 870	53 508	94,09%
PERCHAY (LE)	2 745	0	0	0	0	0	0	1 088	3 833	1 088	28,39%
PONTOISE	12 529	21 692	17 711	7 437	3 733	3 650	2 113	630	69 495	56 966	81,97%
PUISEUX-PONTOISE	185	0	0	86	3 247	0	1 573	846	5 937	5 752	96,88%
SAGY	6 907	0	0	0	0	0	0	18	6 925	18	0,26%
SAINT-OUEN-L. AUMONE	14 197	4 693	23 089	15 340	8 067	5 654	3 857	1 410	76 307	62 110	81,39%
SANTEUIL	829	0	0	0	0	0	0	0	829	0	0,00%
SERAINCOURT	14 329	0	0	0	0	0	0	0	14 329	0	0,00%
US	5 019	0	0	0	0	0	0	148	5 167	148	2,86%
VALLANGOUJARD	2 442	0	0	0	0	0	1 885	0	4 327	1 885	43,56%
VAUREAL	4 362	0	0	34 024	8 191	886	819	0	48 282	43 920	90,97%
VIGNY	9 763	0	0	0	0	0	0	0	9 763	0	0,00%
SIARP	180 545	29 706	124 805	229 660	110 302	34 240	27 622	10 927	747 807	567 262	75,86%
REPARTITION (%)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	

ANNEXE 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Listing des postes de refoulement et de relèvement - 2025		
Commune	Voie	Bâche (m3)
Ableiges	Rue du Mal Leclerc	2
	Les Rives de la Viosne	2
	Rue de la Prairie	1
Avernes	STEP poste	2
Boisemont	Rue de Vauréal	2
	Rue de l'Eglise	1
Boissy	68 Rue Ferdinand Jacob	2
	62 Rue Ferdinand Jacob	2
	Ruelle de Beauvais	1
	19 Rue Victor Hugo	2
	44 Rue Ferdinand Jacob	2
	Allée du Moulin	2
	Chemin du Tunnel	2
	Rue Macaigne Fortier	3
Brignancourt	40 Rue Victor Hugo	3
	Rue du Moulin (Raclot)	2
Cergy	STEP poste	2
	Chemin de la Guêpière	2
	Rue de Vauréal	2
	Sente de la rousselette	2
	Rue Pierre Vogler	3,5
	Rue de Neuville	2
	Boulevard de la Paix	2
	Av de la Plaine des Sport (Aren Ice)	2
	Aren Ice 3	NC
	Rue du petit Albi	4
Chars	Rue du Clos de Chars	1,5
	STEP	3
Clery en Vexin	Route de Tillay	DIP
	Chemin de Mantes	2
	STEP	2
Commeny	STEP	2
Condécourt	Rue de l'Aubette	2
Cormeilles	Rue Chaudar	2
	Rue de Grisy	2
	Rue de Bréançon	2
	Allée des Champs	2
Courcelles	Rue des Marais	1
	Ch des grands Prés (SNCF)	2
	Impasse de la Tour	2

Listing des postes de refoulement et de relèvement - 2025		
Commune	Voie	Bâche (m3)
Courdimanche	chemin de Ronde	1
	Chemin Fleury	2
	Impasse François Lambert	1,5
	Rue Fleury	2
	Rue de la côte des Auges	2,5
Ennery	Rue de la Fontaine du Regard	2,5
	Rue du Perreux	2
Epias-Rhus	Ruelle de la Vanne	2
	Rue des Chantereines	2
	Route de Vallangoujard	2
Eragny	Impasse des rosiers	2
	Rue de la Miramène	1
	59 Rue de Neuville	2
	Sente des prés	2
	20 Avenue Roger Guichard	2,5
	Clos du Manège	2,5
	Résidence du Bas Noyer	2
Frémainville	Chemin de Mantes	NC
Frémécourt	Rue de Cléry	2
Genicourt	Rue des Sablons	2
Grisy	Rue de Berval	2
	Chemin du Bois Quéris	2
	Rue de Cormeilles	2
Hérouville	Rue Moucette	2
	Rue Georges Duhamel	2
	R.D.79	2
Le Perchay	Rue de la petite barre (Lavoir)	1
	Allée de la Hallebarde	1
	STEP	2
Livilliers	Rue du Moulin	2
	Rue de Paris	1
Longuesse	STEP	2
Marines	Rue de la Métairie	3
	Boulevard de la République	2
	Allée des Grès	2
Maurecourt	ZAC des Carreaux	NC
	Quai Boubou Dado	NC
	Kléber Vasseur	NC
	Sente de la Sausaie	NC
Menucourt	La Taillette	3
	Imp des Cèpes (Poiriers Gris)	2,5

Listing des postes de refoulement et de relèvement - 2025		
Commune	Voie	Bâche (m3)
Montgeroult	Rue de la Vallée	1,5
	Rue du Raidillon	0,5
	Rue Jean Perrin (RD 92)	1,5
Neuville	Bas de la boucle Ch carrière pepins	40
Nucourt	STEP	2
Osny	Parc du Château de Grouchy	2
	12 rue de l'Eglise (coté Grand Moulin)	1
	Rue du Petit Robinson	1
	42 Rue Saint Jean	2
	9 Rue de l'Abbé Léonard	3
	Rue Henri Lechauguette	3
	Rue de Panama	0,5
	Impasse des Iles	1
	8 Rue de l'Eglise	1
	114 Rue de Génicourt	2
	CD92	DIP
	26 rte d'Ableiges (Colonne)	5
Pontoise	Rue des 2 Ponts	2
	Rue des Sources	2
	3 rue JP Soutumier (Hermitage)	10
	rue de l'Hermitage	8
	Allée des Abattoirs	10
	68 Route d'Auvers	2
	Chemin des Gares	2
	Chemin de la Prairie	2
	Chemin du Ruisseau	2
	51 Quai Eugène Turpin	2
	5 Quai Eugène Turpin	2
	36 Rue de Rouen	2
	Rue de Martinprey	8
	Rue des Patis	16
	Av A. Chauvin (Université)	4
	Rue Saint Martin	DIP
Sagy	Rue de la Fontaine Bénite	2
	Rue des Prés / Rue Pierre Bonté	4

Listing des postes de refoulement et de relèvement - 2025		
Commune	Voie	Bâche (m3)
Saint-Ouen l'Aumone	Chemin des Marais	2
	Impasse Edouard Vaillant	1
	allée Colbert (Dion Bouton)	1
	Chemin des Bourseaux	3
	Rue de Sully	2
	5 Rue Alexandre Prachay	2,5
	Rue Martin Luther King	1
	Chemin de Liesse	8
	Rue Branly (Saint Prix)	8
	Avenue du fond Vaux	8
Seraincourt	Rue d'Epluches	2,5
	Quai de l'Ecluse (A15)	16
	Gaillonnet - 21 rue Montscient	1
	Gaillonnet - 12 chemin de la hutte	2
Us	D913/D43	2,5
	Entrée Seraincourt D43	2,5
Us	STEP	NC
Vallangoujard	Rue du Moulin	1
	Rue Marines (D64)	1
	Rue de Pontoise (D927)	1
	Rue du Moulin	1
	Sentier de la Planche	1
Vigny	L'Abreuvoir	2
	STEP	3
	Cours Beaudouin	2

ANNEXE 3 : Ouvrages d'eaux pluviales gérés par le SIARP

Linéaire (m) du réseau eaux pluviales selon le diamètre (mm) - 2025

Commune	Inconnu	≤ 150	≤ 200	≤ 300	≤ 400	≤ 500	≤ 600	≤ 700	≤ 800	≤ 900	≤ 1000	≤ 1200	≤ 1400	≤ 1500	≤ 3000	Dallot	Total général	Total connu	Diamètre connu (%)
ABLEIGES	14	197	343	575	1232	15	32	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2412	2398	99,42%
BOISSY-L AILLERIE	648	3	218	1205	610	878	181	0	843	172	470	59	0	0	0	0	5287	4639	87,74%
CORMEILLES-EN-VEXIN	368	94	379	1035	814	461	54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3205	2837	88,52%
ENNERY	2573	801	664	3868	1689	1019	2699	29	377	151	451	163	0	0	0	12	14496	11923	82,25%
EPIAIS-RHUS	187	72	350	662	458	82	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	1844	1657	89,86%
FREMAINVILLE	0	0	0	388	76	111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	575	575	100,00%
FREMECOURT	458	0	96	414	267	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1235	777	62,91%
GENICOURT	204	0	69	117	154	275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	819	615	75,09%
GRISY-LES-PLATRES	28	30	132	900	459	42	337	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1928	1900	98,55%
HEROUVILLE	28	218	139	327	327	0	0	41	0	0	0	0	0	0	19	5	1104	1076	97,46%
LIVILLIERS	15	12	0	161	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74	342	327	95,61%
MONTGEROULT	80	100	109	295	76	164	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	825	745	90,30%
PONTOISE	30	0	0	74	10	0	46	0	0	0	46	633	335	910	0	0	2084	2054	98,56%
SERAINCOURT	0	0	13	1059	900	1018	383	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3373	3373	100,00%
VIGNY	0	52	0	2156	700	981	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3889	3889	100,00%
SIARP	4633	1579	2512	13236	7852	5046	3732	70	1220	323	968	855	335	910	19	128	43418	38785	89,33%
REPARTITION (%)	10,67%	3,64%	5,79%	30,49%	18,08%	11,62%	8,60%	0,16%	2,81%	0,74%	2,23%	1,97%	0,77%	2,10%	0,04%	0,29%	100,00%		

Commune	Grille			Grille avaloir			Avaloir			Total 2025
	Grille sans décantation	Grille avec décantation	Grille non renseignée	Grille avaloir sans décantation	Grille avaloir avec décantation	Grille avaloir non renseignée	Avaloir sans décantation	Avaloir avec décantation	Avaloir non renseigné	
ABLEIGES	24	2	8	8	1	3	23	8	10	87
BOISSY-L AILLERIE	7	10	50	8	6	9	7	2	44	143
CORMEILLES-EN-VEXIN	24	1	30	0	0	0	18	12	21	106
ENNERY	81	16	28	11	19	17	37	6	3	218
EPIAIS-RHUS	2	0	2	2	1	4	6	4	17	38
FREMAINVILLE	0	0	11	0	0	0	0	0	3	14
FREMECOURT	29	3	15	0	0	0	9	1	6	63
GENICOURT	15	2	13	1	0	0	5	2	0	38
GRISY-LES-PLATRES	2	0	7	1	0	13	1	0	26	50
HEROUVILLE	5	1	6	2	0	0	15	1	1	31
LIVILLIERS	0	8	0	0	0	0	9	0	0	17
MONTGEROULT	2	1	38	0	0	4	2	0	25	72
PONTOISE	0	0	19	0	0	9	0	0	11	39
SERAINCOURT	0	0	34	0	0	0	0	0	40	74
VIGNY	0	0	59	0	0	0	0	0	30	89
SIARP	191	44	320	33	27	59	132	36	237	1079

Commune	Puisard	Chambre à sable	Mare / Bassin / Zone inondable	Déshuileur / séparateur d'hydrocarbure
ABLEIGES	13	0	1	1
BOISSY-L AILLERIE	5	0	5	1
CORMEILLES-EN-VEXIN	10	0	0	0
ENNERY	2	2	11	5
EPIAIS-RHUS	0	0	0	0
FREMAINVILLE	0	0	0	0
FREMECOURT	3	0	0	0
GENICOURT	7	0	1	0
GRISY-LES-PLATRES	0	0	1	0
HEROUVILLE	2	0	0	0
LIVILLIERS	0	0	1	0
MONTGEROULT	21	0	0	0
PONTOISE	0	4	2	0
SERAINCOURT	0	0	0	0
VIGNY	0	0	0	0

ANNEXE 4 : Inspection télévisée des réseaux usées

Commune	Linéaire de réseau (m) inspectés / non inspectés en 2025				
	Non inspecté	Inspecté en 2025	Total inspecté	Linéaire total	Inspecté (%)
Ableiges	1 672,00	0	6 361,00	8 033	79%
Avernes	4 012,27	237,68	768,73	4 781	16%
Boisemont	447,00	0	7 061,00	7 508	94%
Boissy-l'Aillerie	1 889,00	0	11 315,00	13 204	86%
Brignancourt	1 626,00	0	0	1 626	0%
Cergy	11 373,90	10 763,35	97 277,10	108 651	90%
Chars	9 783,00	0	0	9 783	0%
Cléry-en-Vexin	382,70	0	3485,3	3 868	90%
Commeny	0,00	0	2199	2 199	100%
Condécourt	3 774,23	1058,02	1219,77	4 994	24%
Conflans-Sainte-Honorine	0,00	0	0,00	840	0%
Cormeilles-en-Vexin	3 846,00	459	9 300,00	13 146	71%
Courcelles-sur-Viosne	203,00	0	3 603,00	3 806	95%
Courdimanche	2 864,47	1019,52	21 262,53	24 127	88%
Ennery	1 318,00	0	13 218,00	14 536	91%
Epiais-Rhus	494,04	577,96	5 888,96	6 383	92%
Eragny	9 628,00	0	38 676,00	48 304	80%
Frémainville	4 487,00	0	0	4 487	0%
Frémécourt	0,00	977,68	4 872,00	4 872	100%
Génicourt	213,66	410,34	9 184,34	9 398	98%
Grisy-les-Plâtres	356,26	402,74	5 589,74	5 946	94%
Hérouville-en-Vexin	1 607,00	0	4 384,00	5 991	73%
Jouy-le-Moutier	4 129,70	0	47 534,30	51 664	92%
Livilliers	286,00	0	2 620,00	2 906	90%
Longuesse	500,16	415,84	3 288,84	3 789	87%
Marines	2 214,02	430,98	17 654,98	19 869	89%
Maurecourt	14 001,50	254,85	301,5	14 303	2%
Menucourt	271,69	1255,31	19 607,31	19 879	99%
Montgeroult	4 106,00	0	3 478,00	7 584	46%
Neuilly en Vexin	0,00	0	0,00	0	0%
Neuville-sur-Oise	5 184,00	0	8 769,00	13 953	63%
Nucourt	0,00	0	5767	5 767	100%
Osny	0,00	114,13	56 870,00	56 870	100%
Perchay (LE)	562,71	0	3 270,29	3 833	85%
Pontoise	0,00	18522,34	69 495,00	69 495	100%
Puiseux-Pontoise	1 221,24	1019,76	4 715,76	5 937	79%
Sagy	6 572,05	0	352,95	6 925	5%
Saint-Ouen-l'Aumône	19 413,52	549,1	56 893,48	76 307	75%
Santeuil	829,00	0	0	829	0%
Seraincourt	14 329,00	0	0	14 329	0%
Us	3 418,75	1748,25	1748,25	5 167	34%
Vallangoujard	4 327,00	0	0	4 327	0%
Vauréal	3 958,00	0	44 324,00	48 282	92%
Vigny	894,59	1510,11	8868,41	9 763	91%
SIARP	146 196,46	41 726,96	601 224,54	748 261	80%

Commune	Linéaire de branchement (m) inspectés/non inspectés en 2025				
	Non inspecté	Inspecté en 2025	Total inspecté	Linéaire total	Inspecté (%)
Ableiges	2 874	0	154	3 028	5%
Avernes	627	0	0	627	0%
Boisemont	475	0	1 316	1 791	73%
Boissy-l'Aillier	1 050	0	2 920	3 970	74%
Brignancourt	209	0	0	209	0%
Cergy	26 353	3 596	7 211	33 564	21%
Chars	1 752	0	0	1 752	0%
Cléry-en-Vexin	132	0	854	986	87%
Commeny	61	0	877	938	94%
Condécourt	22	321	319	341	94%
Conflans-Sainte-Honorine	34	0	0	34	0%
Cormeilles-en-Vexin	2 566	172	177	2 743	6%
Courcelles-sur-Viosne	597	0	125	722	17%
Courdimanche	6 465	555	998	7 463	13%
Ennery	3 897	0	3 578	7 475	48%
Epiais-Rhus	193	109	1 245	1 438	87%
Eragny	14 503	0	3 006	17 509	17%
Frémenville	0	0	0	0	-
Frémécourt	685	221	225	910	25%
Génicourt	19	75	1 275	1 275	100%
Grisy-les-Plâtres	550	39	1 008	1 558	65%
Hérouville	349	0	740	1 089	68%
Jouy-le-Moutier	2 807	0	15 414	18 221	85%
Le Perchay	1 226	0	0	1 226	0%
Livilliers	65	0	731	796	92%
Longuesse	1 169	0	0	1 169	0%
Marines	6 299	110	110	6 409	2%
Maurecourt	739	52	5 586	6 325	88%
Menucourt	2 492	556	8 461	10 953	77%
Montgeroult	278	0	383	661	58%
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	-
Neuville-sur-Oise	1 091	0	2 419	3 510	69%
Nucourt	40	0	1 735	1 775	98%
Osny	16 860	27	5 517	22 377	25%
Pontoise	3 724	6 309	18 973	22 697	84%
Puiseux-Pontoise	350	0	1 031	1 381	75%
Sagy	137	0	160	297	54%
Saint-Ouen-l'Aumône	12 884	15	10 822	23 706	46%
Santeuil	0	0	0	0	-
Seraincourt	7	0	0	7	0%
Us	1 155	454	454	1 609	28%
Vallangoujard	11	0	272	283	96%
Vauréal	5 651	0	12 066	17 716	68%
Vigny	291	184	2 044	2 335	88%
SIARP	120 687	12 795	112 207	232 875	48%

ANNEXE 5 : Intervention d'urgence sur les ouvrages d'eaux usées

Commune	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ableiges	2	0	1	0	1	3
Avernes	3	1	0	0	1	0
Boisemont	0	0	0	1	0	1
Boissy-l'Aillerie	15	1	1	0	0	6
Brignancourt	0	0	0	0	0	0
Cergy	38	7	14	15	7	46
Chars	5	1	1	0	0	6
Cléry-en-Vexin	2	0	2	0	2	0
Commeny	0	1	0	3	3	0
Condécourt	3	0	1	1	0	2
Cormeilles-en-Vexin	4	0	1	2	1	2
Courcelles-sur-Viosne	2	0	1	0	0	1
Courdimanche	2	0	1	1	1	3
Ennery	6	2	2	2	3	2
Epiais-Rhus	5	1	2	0	0	3
Eragny	26	0	9	3	3	9
Frémenville ⁹	0	0	1	0	0	1
Frémécourt	8	1	2	0	0	1
Génicourt	5	0	0	1	2	3
Grisy-les-Plâtres	1	0	0	0	0	0
Hérouville	19	1	2	1	2	1
Jouy-le-Moutier	12	3	6	1	1	21
Le Perchay	0	0	1	0	0	0
Livilliers	0	0	0	0	0	1
Longuesse	0	0	0	0	1	2
Marines	12	2	2	1	5	0
Maurecourt	-	0	4	4	0	4
Menucourt	17	8	2	1	10	1
Montgeroult	13	2	0	0	2	3
Neuville-sur-Oise	0	0	1	0	3	4
Nucourt	0	0	0	1	1	0
Osny	59	7	9	15	4	13
Pontoise	48	14	8	10	17	21
Puiseux-Pontoise	1	0	0	1	1	0
Sagy	3	1	4	0	1	0
Saint-Ouen-l'Aumône	21	0	8	7	12	13
Santeuil	0	0	0	0	0	0
Seraincourt ⁹	0	0	1	2	3	4
Us	0	0	2	2	0	3
Vallangoujard	-	-	1	0	0	1
Vauréal	19	0	3	5	4	7
Vigny	5	0	0	0	6	2
SIARP	356	230	93	80	97	190

Commune	Linéaire de réseau (m) inspectés / non inspectés en 2025				
	Non inspecté	Inspecté en 2025	Total inspecté	Linéaire total	Inspecté (%)
Ableiges	410,00	0	2 002,00	2 412,0	83%
Boissy-l'Aillerie	111,00	0	5 176,00	5 287,0	98%
Cormeilles-en-Vexin	2 857,00	0	348,00	3 205,0	11%
Ennery	678,00	75	13 818,00	14 496,0	95%
Epiais-Rhus	20,00	0	1 824,00	1 844,0	99%
Frémainville	575,00	0	0	575,0	0%
Frémécourt	227,00	0	1 008,00	1 235,0	82%
Génicourt	0,00	0	819,00	819,0	100%
Grisy-les-Plâtres	11,00	0	1 917,00	1 928,0	99%
Hérouville	8,00	0	1 096,00	1 104,0	99%
Livilliers	0,00	0	342,00	342,0	100%
Montgeroult	0,00	0	825,00	825,0	100%
Pontoise	2 075,00	0	9,00	2 084,0	0%
Seraincourt	581,22	887	2 791,78	3 373,0	83%

ANNEXE 7 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux usées

Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€ HT)
ABLEIGES	Gilles de Maupéou , Jean Perrin	Remplacement de 3 tampons	nov-25	0,00 €
AVERNES	Grande rue (68 et rue de la Gare)	Affaissement à reprendre autour d'ouvrages EU	août-25	2 501,89 €
BOISSY-L'AILLERIE	Château d'eau (15 rue du)	Reprise tampon sous trottoir	nov-25	803,46 €
BOISSY-L'AILLERIE	Moulin (21 allée du)	Tampon boîte de branchement à changer	sept-25	473,05 €
BRIGNANCOURT	Sources (rue des)	Remplacement d'un tampon	mars-25	0,00 €
CERGY	Bories (6 rue des)	Reprise de la cunette du branchement riverain	mars-25	303,13 €
CERGY	Champs Fleuris (Passage des)	Réhausse et changement d'un tampon	nov-25	1 111,83 €
CERGY	Désert aux Nuages (rue du)	Remplacement d'un tampon	juin-25	0,00 €
CERGY	Gare (rue de la)	Enlèvement blocs béton dans 2 regards	oct-25	395,80 €
CERGY	Grande Cour (2/7 ruelle de la)	Mise en sécurité boîte de bcht	sept-25	1 223,02 €
CERGY	Hazay (25 avenue du)	Remplacement d'un tampon	août-25	0,00 €
CERGY	Oise (boulevard de l')	Remplacement d'un tampon	août-25	0,00 €
CERGY	Port (boulevard du)	Chemisage du branchement de la fac	déc-24	19 941,40 €
CERGY	Rhin et Danube (2 rue du)	Extension du collecteur pour raccordement pavillon (32m D200 grès)	déc-25	15 199,96 €
CERGY	Roulants (rue des)	Remplacement de 7 tampons	oct-25	0,00 €
CERGY	Vauréal (rue de)	Remplacement de 11 tampons	juin-25	0,00 €
CERGY	Vieille de Gency (rue de)	Remplacement de 2 tampons	mai-25	0,00 €
CERGY	Guépière (chemin de la)	Remplacement d'un tampon	nov-25	0,00 €
CHARS	Bontemps (44 rue)	Remplacement d'un tampon	févr-25	0,00 €
CHARS	Dory (4 rue)	Dépose et repose d'une boîte de branchement EU pour reprise cunette y compris enrobé rouge sur le pourtour	janv-25	1 338,70 €
CHARS	Général Leclerc (41 rue)	Affaissement autour de la boîte de branchement. Étanchéité de l'élément.	juil-25	2 378,49 €
CHARS	Libération (4 rue)	Mise en sécurité boîte de bcht	oct-25	573,28 €
CLÉRY-EN-VEXIN	Mantes (chemin de)	Mise à niveau du tampon du by-pass de la STEU	avr-25	0,00 €
CLÉRY-EN-VEXIN	Trou Millot (11 rue du)	Remplacement d'une plaque fonte fêlée de la boîte de branchement existante	févr-25	0,00 €
CONDÉCOURT	Ferme (rue de la)	Remplacement de 6 tampons	août-25	0,00 €
CONDÉCOURT	Petits Prés (rue des) et place du Moulin	Rescellement d'une boîte de branchement et reprise affaissement et regard de branchement	juil-25	1 369,86 €
COURDIMANCHE	Parrain André (10 et 7 rue)	Changement 2 tampons sous trottoir	nov-24	717,40 €
COURDIMANCHE	Cavan (8 rue Charles)	Remplacement de 1 tampon	janv-26	0,00 €
Diverses communes		Campagne de 190 tampons		142 474,20 €
ENNERY	Hermitage Bassin d'orage	Remplacement d'un tampon	juil-25	0,00 €
ENNERY	RD27	Remplacement d'un tampon et redressement du regard pluvial	juin-25	1 430,70 €
ÉRAGNY-SUR-OISE	Allende (rue Salvador)	Remplacement de 8 tampons	mai-25	0,00 €
ÉRAGNY-SUR-OISE	Écoles (rue des)	Remplacement de 19 tampons (3 points)	févr-25	0,00 €
ÉRAGNY-SUR-OISE	Etourneaux (rue des), Mésanges (rue des), Courtes Rayes (allée des)	Analyse des enrobés	janv-25	2 082,07 €
ÉRAGNY-SUR-OISE	PR du Bas de la Boucle	Fourniture et pose d'un élément haut et tampon sur puisard	juin-25	930,37 €
FRÉMÉCOURT	Cléry (11 rue de)	Remplacement de 2 tampons	sept-25	0,00 €
FRÉMÉCOURT	Saussaye (allée de la)	Remplacement de 2 tampons	sept-25	0,00 €
FRÉMÉCOURT	Cléry (rue de)	Remplacement de 5 tampons	nov-25	0,00 €
FRÉMÉCOURT	Cléry (rue de)	Renouvellement réseaux et raccordements bchts EU	nov-25	141 954,53 €
FRÉMÉCOURT	Saussaye (allée de la)	Remplacement de 6 tampons	sept-25	0,00 €
GRISY-LES-PLÂTRES	RD22 Gérocourt	Remplacement d'un tampon	mai-25	0,00 €
JOUY-LE-MOUTIER	Aiguillon (22 rue de l')	Remplacement d'un tampon 400KN non logoté	déc-24	2 182,80 €
JOUY-LE-MOUTIER	Fontaine Bénite (10 rue de la)	Remplacement d'un tampon	janv-25	0,00 €
JOUY-LE-MOUTIER	Ginglet (9 impasse du)	Fourniture et pose d'un tampon sur boîte de branchement	mars-25	249,64 €
JOUY-LE-MOUTIER	Lainé (132 rue Gabriel)	Remplacement de 2 tampons	sept-25	0,00 €
JOUY-LE-MOUTIER	Oiseaux (8 rue des)	Mise en sécurité tampon sous trottoir	déc-24	260,59 €
JOUY-LE-MOUTIER	Ravel (rue Maurice)	Remplacement de 2 tampons (3 points)	janv-25	0,00 €
JOUY-LE-MOUTIER	Saint-Saëns (avenue Camille)	Remplacement de 9 tampons (3 points)	févr-25	0,00 €
JOUY-LE-MOUTIER	Vallée (9 rue de la)	Remplacement d'un tampon (3 points)	févr-25	0,00 €
JOUY-LE-MOUTIER / VAURÉAL	Diverses rues	Analyse des enrobés	mai-25	2 082,07 €
MARINES	Cartry (7 rue Jean-Baptiste)	Remplacement d'un tampon	mars-25	0,00 €
MARINES	Goulet (rue du)	Déconnexion à l'ancien dégrilleur	août-25	51 417,60 €
MARINES	Maréchal Foch (2 rue du)	Étanchéité de la boîte de branchement	juin-25	809,75 €
MARINES	Moulin à Vent (angle E. Réme)	Remplacement d'un tampon	mars-25	0,00 €
MAURECOURT	Choisy (58 rue de)	Remplacement d'un tampon	août-25	0,00 €
MAURECOURT	Gare (rue de la)	Extension sur 11,00ml	avr-25	10 987,58 €

ANNEXE 7 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux usées

MAURECOURT	Lehmann (rue Charles)	Remplacement d'un tampon	avr-25	0,00 €
MENUCOURT	Cornouillets (15 allée)	Reprise tampons trottoirs	nov-24	717,40 €
MENUCOURT	Gaulle (av. du Prés. Ch. de)	Chemisage de 7 branchements sur 41,5 ml et pose de 3 manchettes inox	mars-25	12 672,50 €

Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€ HT)
MENUCOURT	Gaulle (av. du Prés. Ch. de)	Remplacement de 4 branchements sur 21,50 ml (4 un.) et un tronçon Ø 200 mm sur 18,60 ml	mars-25	59 539,23 €
MENUCOURT	Saillancourt (3 rue)	Remplacement d'un tampon	juil-25	0,00 €
MENUCOURT	Vanneau (15 rue du)	Reprise branchement EU	avr-25	3 315,31 €
MONTGEROULT	Poste SNCF	Elagage accès poste de relevage	nov-25	1 918,44 €
NEUVILLE-SUR-OISE	Accès STEU	Fourniture et pose d'un kit de verrouillage sur tampon	juin-25	447,15 €
NEUVILLE-SUR-OISE	Confluent (quai du)	Ramassage du dépôt sauvage et envoi en déchetterie	oct-25	315,19 €
NEUVILLE-SUR-OISE	Confluent (quai du)	Ramassage du dépôt sauvage et envoi en déchetterie	avr-25	2 511,85 €
NEUVILLE-SUR-OISE	Moulin (chemin du)	Extension réseaux EU (25 m D00 grès)	mai-25	11 379,91 €
NUCOURT	Vergers (chemin des)	Mise à niveau de 2 tampons	avr-25	0,00 €
OSNY	Briand (62 rue Aristide)	Scellement d'un tampon sous trottoir	mars-25	593,42 €
OSNY	Clos Fleuri (1A rue du)	Extension réseaux EU (30 m D200 grès)	nov-25	34 747,41 €
OSNY	Colonne (chemin de la)	Remplacement de 16 tampons	mai-25	0,00 €
OSNY	Coquelicots (2 allée des)	Reprise maçonnerie, mise en sécurité ouvrage	oct-25	1 566,74 €
OSNY	Dr Laënnec (rue du)	Remplacement de 14 tampons	sept-25	0,00 €
OSNY	Ennery (route d'), Montgeroult (chemin de), Voltigeurs (rue des)	Analyse des enrobés	juin-25	2 498,48 €
OSNY	Génicourt (2 rue de)	Remplacement d'un tampon	mars-25	0,00 €
OSNY	Jaurès (42 rue Jean)	Reprise de l'affaissement d'un branchement et création boîte	juin-25	6 382,56 €
OSNY	Jean Larosa (rue)	Remplacement d'un tampon	mai-25	0,00 €
OSNY	Joliot Curie (7 rue)	Sondage pour recherche de branchement et création de la boîte sous trottoir	mars-25	3 213,72 €
OSNY	Livilliers (rue de)	Galette SIARP à changer	juin-25	549,89 €
OSNY	Montgeroult (chemin de)	Recherche de tampons EU Bassin EP	mars-25	1 276,51 €
OSNY	Pâtis (37 rue des)	Reprise d'un branchement	mars-25	3 507,94 €
OSNY	Pâtis (56 rue des)	Reprise boîte et radier	mars-25	3 471,75 €
OSNY	Ravinière (13 et 14 colline de la)	3 remplacements de plaques béton par tampons fonte à gorge hydraulique sur boîtes de branchements rivaux. Boîte de branchement voisine à remettre à niveau.	mars-25	1 865,99 €
OSNY	Réservoir (rue du)	Remplacement de 7 tampons	mai-25	0,00 €
PONTOISE	Bas Bord d'Eau (rue du)	Analyse des enrobés pour recherches HAP amiante	juil-25	832,83 €
PONTOISE	Bottes (7b chemin des)	Reprise tampon sous chaussée	nov-25	399,63 €
PONTOISE	Curie (3 rue Pierre)	Remplacement d'un tampon	nov-25	0,00 €
PONTOISE	Debussy (angle Bastion)	Chute accompagnée à reprendre et changement du tampon.	déc-24	0,00 €
PONTOISE	Dr Derome (4 rue du)	Scellement et enrobés autour d'un tampon	mai-25	551,72 €
PONTOISE	Éperon (2bis rue de l')	Reprise définitive de la cunette	déc-24	2 402,11 €
PONTOISE	Éperon (2bis rue de l')	Intervention d'urgence + reprise ultérieure pour étanchéifier le regard jonction br.	nov-24	1 557,18 €
PONTOISE	Francia (rue Lucien)	Radier à reprendre dans boîte de branchement	juin-25	669,20 €
PONTOISE	Gauguin (2 rue)	Mise à niveau boîte borgne	janv-25	3 995,26 €
PONTOISE	Grand Martroy (27 place du)	Réhabilitation du branchement	déc-25	2 897,76 €
PONTOISE	Hôtel de Ville (8 rue de l')	Reprise pavée autour d'un tampon	sept-25	465,19 €
PONTOISE	Ile-de-France (8 & 18 avenue d')	Création de 2 boîtes de branchement sous trottoir	août-25	5 909,61 €
PONTOISE	Ile-de-France (avenue d')	Chemisage collecteur et branchements + pose de manchettes	août-25	58 883,78 €
PONTOISE	Ile-de-France (avenue d')	Reprise ponctuelle d'un branchement et quelques maçonneries	juin-25	36 561,64 €
PONTOISE	Lavoie (10 rue Pierre)	Reprise d'un branchement bouché	juin-25	5 497,55 €
PONTOISE	Maréchal de Lattre de Tassigny (avenue du)	Analyse des enrobés pour recherches HAP amiante	sept-25	1 249,24 €
PONTOISE	Maréchaux (6 rue des)	Tampon base carrée à changer	sept-25	1 113,93 €
PONTOISE	Notre-Dame (15 place)	Reprise de la cunette et de l'étanchéité de la boîte de branchement + chute accompagnée	sept-25	2 684,14 €
PONTOISE	Notre-Dame (5 place)	Reprise effondrement et tampons	sept-25	8 823,24 €
PONTOISE	Piscine (place de la)	Reprise de branchement et d'une boîte	mars-25	12 630,33 €
PONTOISE	Poullies (rue des)	Remplacement d'un tampon	sept-25	0,00 €
PONTOISE	Prachay (1 rue Alexandre)	Reprendre le dalot suite affaissement sous trottoir	avr-25	3 536,24 €
PONTOISE	RD915	Changement de 2 tampons de nuit	juil-25	2 655,81 €

ANNEXE 7 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux usées

PONTOISE	Rouen (rue de)	Remplacement d'un tampon	sept-25	0,00 €
PONTOISE	Rouen (rue de)	2 reprises enrobés autour de tampons	sept-25	1 087,71 €
PONTOISE	St Martin (17 rue)	Remplacement d'un tampon	sept-25	0,00 €
PONTOISE	Turpin (89 quai Eugène)	Tampon à changer	déc-24	1 259,14 €
PONTOISE	Vinets (rue des)	Remplacement de 2 tampons	mai-25	0,00 €
PONTOISE	Berthelot (6/8 avenue)	Remplacement d'un tampon	juil-25	0,00 €
PONTOISE	Dunant Henri (2 rue)	Remplacement d'un tampon	mai-25	0,00 €
Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€ HT)
PONTOISE	Ennery (8 impasse d')	Remplacement d'un tampon	sept-25	0,00 €
PONTOISE	Hugo Victor (38 rue)	Reprise sur la boîte de branchement	oct-25	809,75 €
PONTOISE	Ile de France (avenue)	Remplacement de 1 tampon	oct-25	0,00 €
PONTOISE	Noyers (rue des)	Remplacement de 6 tampons	nov-25	0,00 €
PONTOISE	Poullies/Éperon (ruelle des)	Extension réseau (24m D200 grès)	sept-25	22 808,08 €
PONTOISE	Thomas (rue Albert), Pissarro (rue Camille), Bouticourt (rue Charles)	Analyse des enrobés	mars-25	1 665,65 €
PUISEUX-PONTOISE	Boissy l'Aillierie (1 route de)	Reprise tampon sous trottoir	oct-25	740,52 €
PUISEUX-PONTOISE	Clos (ch. du et rue Neuve)	Remplacement de 4 tampons	juin-25	0,00 €
SAGY	Vallée (rue de la)	Travaux supplémentaires	déc-24	20 729,87 €
SAGY	Vallée (rue de la)	Réhabilitation de 2 collecteurs et 2 branchements	déc-24	23 865,16 €
SAGY	Vaux Persan	Remplacement de 5 tampons	janv-26	0,00 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Beaux Vents (rue des)	Remplacement de 10 tampons	juin-25	0,00 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Château (28 avenue du)	Mise en sécurité tampon	sept-25	491,41 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Clos du Roi	Extension réseaux EU (8m D150)	oct-25	5 697,68 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Ecluse (1 quai de l')	Reprise boîte de branchement + purge	juil-25	4 153,10 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Marguerites (12 rue)	Reprise effondrement et étanchéité du regard, tampon	mars-25	3 170,04 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Prachay (2 rue Alexandre)	Branchement défectueux à reprendre sur sa totalité	mars-25	4 626,93 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Prachay (rue Alexandre)	Remplacement de 3 tampons	sept-25	0,00 €
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Sainte-Agnès (8 rue)	Reprise branchement EU	avr-25	5 753,48 €
SERAINCOURT	Aubette (16 rue de l')	Remplacement d'un tampon	janv-25	0,00 €
US	César (32 chaussée Jules)	Remplacement d'un tampon	juin-25	0,00 €
US	César (6 rue de la chaussée Jules) et Abreuvoir (32 rue)	Recherche et mise à niveau de tampons , reprise boîte de branchement	mars-25	4 284,39 €
US	Fetu (rue Adrien)	Remplacement d'un tampon	mars-25	0,00 €
US	Libération (rue de la)	Remplacement d'un tampon	mars-25	0,00 €
US	Moulin de Us (rue Dampont)	Prestations complémentaires	mars-25	5 794,12 €
VALLANGOUJARD	Pontoise (8ter rue de)	Remplacement d'un tampon	avr-25	0,00 €
VAURÉAL	Augusta (36 allée)	Dégagement en urgence et reprise de 3 têtes de réseaux et pose de tampons	juil-25	5 318,97 €
VAURÉAL	Luther King (17 avenue Martin)	Remplacement d'un tampon (3 points)	févr-25	0,00 €
VAURÉAL	Nationale (16 rue)	Remplacement d'un tampon	juil-25	0,00 €
VAURÉAL	Nationale (31-33 rue)	Remplacement d'un tampon (3 points)	févr-25	0,00 €
VAURÉAL	Valanchards (23 rue des)	Remplacement d'un tampon	nov-25	0,00 €
VAURÉAL	Vallés (4 avenue Jules)	Remplacement de 4 tampons (3 points)	mars-25	0,00 €
VIGNY	Bourbier (rue du)	Petit affaissement à reprendre	juin-25	1 628,47 €
TOTAL				824 885,42 €

2025

Nom du site	Nature des travaux	Montant (€ HT)
PR RIVE DE VIOSNE	Fourniture 2 pompes D3069MT	2 691,46 €
PR BONTE	Fourniture 2 pompe N3085MT 460	2 940,90 €
SIPHON DE PONTOISE	Remplacement dégrilleur AXEAU	36 896,42 €
BAS DE LA BOUCLE	Chaines dégrilleur (HUBER)	8 630,60 €
BAS DE LA BOUCLE	2 contacteurs P6 + stock	1 403,29 €
PR CHANTEREINES	Fourniture 1 pompe N3127HT 486	2 959,60 €
PR COLONNE	Fourniture disjoncteur nsx250F	1 870,80 €
PR CHAUDART	Fourniture 1 pompe N3102 460	2 180,11 €
PR A15	Révision motoréducteur n°1	4 367,69 €
PR A15	Révision motoréducteur n°2	4 368,69 €
BAS DE LA BOUCLE	Révision P2 + Remplacement puce	19 670,80 €
DIVERS SITES	1er Fourniture 25 S4W Medium	36 561,58 €
PR TAILLETTE	Fourniture sonde vitesse KDO (sans hauteur)	3 767,82 €
PR POIRIERS GRIS (MENUCOURT)	Remplacement armoire	5 834,80 €
PR 44 FERDINAND JACOB	Remplacement armoire	7 384,00 €
PR CHANTEREINES	Remplacement armoire	7 384,00 €
PR CLOS DU MANEGE	Remplacement armoire	5 834,80 €
PR BAS DE LA BOUCLE	Révision motoréducteur dégrilleur	1 119,98 €
PR BAS DE LA BOUCLE	Diagnostic écran GE	790,72 €
PR HERMITAGE	Remplacement clapet P2	3 548,28 €
PR HERMITAGE	Remplacement des 3 manchettes d'aspirations	9 765,18 €
PR SAINT PRIX	Remplacement Pompe 3	5 476,44 €
PR RUE DES PRAIRIES	Remplacement d'une pompe 3085 Pontoise	1 245,95 €
PR AREN'ICE	Remplacement d'une pompe 3153	4 693,20 €
PR RD913	Remplacement 2 pompe N3102MT 460	4 160,65 €
DIVERS SITES	Remplacement 30 poires	2 334,78 €
DIVERS SITES	Sofrel 3G + 2 écrans + Cartes	4 027,97 €
INTER CERGY LE HAUT	Location pompe + tuyau + Var Step Chars	1 188,38 €
PR AUBETTE	Remplacement pompe N3127SH247	2 859,82 €
DIVERS SITES	Pièces pour dégrilleur XYLEM	2 948,37 €
PR A15	Révision des GE	970,72 €
PR BAS DE LA BOUCLE	Révision des GE	970,72 €
PR A15	Fourniture cartes API M340	2 791,16 €
PR CHANTEREINES	Remplacement armoire	5 337,80 €
PR LAVOIR	Remplacement pompe N3127 SH 246	2 668,90 €
PR CD92	Révision des 2 DIP	3 909,44 €
PR CHEMIN DU TUNNEL	2 pieds d'assises pour NP 3153 d100	6 690,90 €
PR MACAIGNE FORTIER	2 pieds d'assises pour NP 3127 d100	
PR RUE DE NEUVILLE	Remplacement 2 pompes DP 3069 LT 412	2 325,54 €
PR BOUBOU DADO	Remplacement pompe par KSB	1 162,77 €
PR BAS DE LA BOUCLE	Fourniture joint étanchéité IFC Vanne n°1	280,50 €
PR AUBETTE (Seraincourt)	Remplacement pompe N3127SH247	2 668,90 €
PR RUE DE GRISY	Remplacement pompe M3127HT252 (grinder)	4 379,88 €
DIVERS SITES	10 chaines pompes (7m) + manilles	1 257,05 €
PR UNIVERSITE	2 pieds d'assises pour NP 3102 d100	677,41 €
DIVERS SITES	2ème Fourniture 17 S4W Medium + alim	24 815,04 €

ANNEXE 7 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux usées

PR PONTOISE	Remplacement pompe NP3085MT 462	1 162,77 €
PR HAM	Remplacement pompe NP3102MT 461	2 230,30 €
PR SOA	Remplacement pompe NP3127HT 488	2 677,74 €
DIVERS SITES chaine	Remplacement pompe 3102	5 337,80 €
DIVERS SITES	Fourniture pompe Concertor D100	4 604,52 €
DIVERS SITES	Fourniture carte CPU	1 004,30 €
STEP AVERNES	Remplacement recirculation x2 GRINDEX	3 895,74 €
STEP AVERNES	Turbine de surface	9 395,00 €
STEP AVERNES	FOURNITURE MOTOREDUCTEUR	3 820,00 €
STEP BRIGNANCOURT	REPLACEMENT BRAS DEGRAISSEUR	890,00 €
STEP BRIGNANCOURT	FOURNITURE DOSEUR POLYMERE	1 395,00 €
STEP BRIGNANCOURT	Remplacement motoréducteur dégrilleur	2 576,95 €
STEP BRIGNANCOURT	Venturi pour STEU	1 496,00 €
STEP CHARS	Kit de maintenance pompe polymère.	135,02 €
STEP CHARS	Remplacement pompe de recirculation A	1 245,95 €
STEP CHARS	Remplacement pompe 2 fosse toutes eaux	1 162,77 €
STEP CHARS	REPLACEMENT 2 VARIATEURS	1 188,38 €
STEP CHARS	Élagage des haies et réduction des gros arbres	1 939,09 €
STEP COMMENY	Remplacement motoréducteur BA	3 674,24 €
STEP MARINES	Remplacement préleveur by pass Hach Lange	5 352,03 €
STEP MARINES	Combiné prétraitement Marines	184 613,00 €
STEP MARINES	REPLACEMENT 2 VARIATEURS STEP MARINES	1 985,68 €
STEP NUCOURT	REPARATION MOTOREDUCTEUR DEGRILLEUR	730,00 €
DIVERS STEPS	REPLACEMENT SONDES	2 988,28 €

TOTAL 2025	505 314,37 €
-------------------	---------------------

TOTAL POSTE 276 831,24 €

TOTAL STEU 228 483,13 €

Annexe 7,3 - STEU Neuville sur Oise - Suivi du compte de renouvellement

Libellé chantier	Montant global opération
Vidange du digesteur 1 bis	154 802 €
Maintenance de l'atelier de cogénération	133 814 €
Maintenance des automates / équipements électriques	167 455 €
L'atelier de prétraitement	45 703 €
L'atelier de traitement primaire de la tranche 1	194 045 €
L'atelier de traitement secondaire de la tranche 2	58 376 €
L'atelier de traitement tertiaire	35 224 €
L'atelier de déshydratation des boues	155 655 €
L'atelier de flottation	135 868 €
Le poste de relèvement	93 294 €
Matériel de laboratoire	91 060 €
La file air	103 174 €
Opérations supplémentaires	300 199 €
Mise en conformité d'une chambre de comptage	6 919 €
TOTAL	1 675 588 €

ANNEXE 8 : Opérations du programme pluriannuel de travaux
et travaux de réhabilitation sur les postes de refoulement

Opération	Objet des travaux du PPI	Entreprise titulaire	Date de réception	Coût définitif (€ HT)
2024-01	Réhabilitation par chemisage du collecteur d’eaux usées sur 1434 ml en Ø 150, 200 mm.Reprise de 26 branchements Ø120/150mm sur 240ml. Diverses rues à Eragny-sur-Oise	VALENTIN/VOTP	30/09/2025	514 537,79 €
2024-04	Réhabilitation par chemisage du collecteur d’eaux usées sur 60ml en Ø 500, 60ml en Ø300mm, 311ml en Ø200 mm, 32ml en Ø150mm, réhabilitation de 14 branchements. Diverses rues à Pontoise	SADE/ATCTP	28/03/2025	265 967,60 €
2024-05	Remplacement du collecteur d’eaux usées sur 330 ml en Ø 150, 200 mm en fonte et en grès et reprise de 29 branchements. Réhabilitation sur 54 ml en Ø 150 mm. Diverses rues sur Pontoise.	COCHERY/VALENTIN	02/01/2026	392 342,42 €
2024-09	Réhabilitation par chemisage du collecteur d’eaux usées sur 925 ml en Ø 150 et 200mm Rue de Livilliers à Osny	TELEREP/VOTP	06/05/2025	296 870,00 €
2025-02	Réhabilitation par chemisage du collecteur d’eaux usées sur 1038 ml en Ø 150, 200, 300 mm.Réhabilitation de 7 branchements. Diverses rues à Eragny-sur-Oise	EIFFAGE	28/10/2025	367 926,34 €
2025-04	Réhabilitation par chemisage du collecteur d’eaux usées sur 1598 ml en Ø 150, 200, 300 mm. Diverses rues à Jouy-le-Moutier et Vauréal	TELEREP/VOTP	26/11/2025	574 262,69 €
2025-05	Réhabilitation par chemisage du collecteur d’eaux usées sur 3093 ml en Ø 150, 200, 300 mm.Réhabilitation de 40 branchments en Ø150/200mm. Diverses rues à Osny	SADE/ATCTP	31/10/2025	813 806,55 €
2025-06	Réhabilitation par chemisage du collecteur d’eaux usées sur 1537 ml en Ø 150, 200, 400 mm.Réhabilitation de 7 branchements Ø150/200mm. Diverses rues à Pontoise	TELEREP/VOTP	09/12/2025	472 441,68 €
2025-10	Remplacement du collecteur d’eaux usées sur 150 ml en Ø 200 mm en fonte. Rue de Cléry à Frémécourt	DESPIERRE	19/11/2025	141 954,53 €
	Extension du collecteur d’eaux usées sur 150 ml Ø 200 mm en fonte. Rue du Moulin à Us	DESPIERRE	07/03/2025	113 630,32 €
	Diverses extensions (6) réalisées au bail de travaux (totalisant 130 ml de réseau créés)	DESPIERRE/ATCTP		

3 953 739,92 €

10902 TOTAL
dont
10142 chemisage
480 Tradi
280 Extensions

123 Branchements

ANNEXE 9 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux pluviales

Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€HT)
BOISSY-L'AILLERIE	Pasteur (54-64 rue)	Reprise 3 grilles EP et affaissement chaussée	septembre-25	5 610,02 €
ENNERY	Chapelle Saint-Antoine	Passage du lamier sur la haie du bassin ZAC St Antoine	août-25	2 113,32 €
SERAINCOURT	Montcient (rue de la)	Rescellement de la grille avaloir	octobre-24	582,66 €
			TOTAL	8 306,00 €

ANNEXE 10 : Instruction des demandes d'urbanisme, demandes de raccordement, contrôle des branchements neufs et existants

Communes	Documents d'urbanisme (PC, DP, PA, CU, DP)					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ableiges	4	7	12	7	6	7
Avernes	0	3	5	1	8	1
Boisemont	12	8	13	6	14	7
Boissy l'Aillerie	22	15	23	2	7	4
Brignancourt	1	0	1	0	2	0
Cergy	42	6	40	43	42	42
Chars	1	1	4	0	5	4
Cléry-en-Vexin	4	5	14	1	1	6
Commeny	0	0	0	0	0	3
Condécourt	1	2	2	0	0	1
Corneilles-en-Vexin	14	17	21	6	7	1
Courcelles-sur-Viosne	3	1	1	1	2	3
Courdimanche	16	21	37	17	17	13
Ennery	9	6	9	14	19	21
Epiais-Rhus	7	6	12	3	10	6
Eragny	53	77	76	53	61	57
Frémainville	1	2	0	0	0	1
Frémécourt	0	0	2	0	0	3
Génicourt	2	1	3	3	2	3
Grisy-les-Plâtres	2	3	11	1	2	2
Hérouville	8	1	6	2	1	1
Jouy-le-Moutier	32	31	32	6	22	27
Le Perchay	0	0	4	0	1	1
Livilliers	8	1	3	1	0	1
Longuesse	4	5	5	14	24	6
Marines	47	56	33	50	43	35
Menucourt	7	16	8	4	38	3
Maurecourt	-	4	18	16	5	30
Montgeroult	1	0	3	1	0	3
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	1	0	3
Neuville-sur-Oise	5	10	24	2	12	22
Nucourt	0	3	8	0	0	3
Osny	81	59	82	55	58	40
Pontoise	41	29	57	27	58	62
Puiseux-Pontoise	3	3	14	8	6	4
Sagy	0	4	3	0	3	1
Saint-Ouen-l'Aumône	59	52	17	61	85	58
Santeuil	0	0	0	0	0	0
Seraincourt	9	5	19	7	2	6
Us	1	3	1	2	8	3
Vallangoujard	-	-	11	1	6	9
Vauréal	7	8	9	17	22	18
Vigny	6	2	11	4	5	11
SIARP	516	474	654	437	604	532

ANNEXE 10 : Instruction des demandes d'urbanisme, demandes de raccordement, contrôle des branchements neufs et existants

Communes	Demande de raccordement					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ableiges	2	3	5	1	1	0
Avernes	1	3	2	0	1	1
Boisemont	5	2	0	3	1	0
Boissy l'Aillerie	6	0	1	3	0	1
Brignancourt	0	1	0	0	0	1
Cergy	9	6	6	5	10	7
Chars	2	0	0	2	1	1
Cléry-en-Vexin	0	1	2	0	0	0
Commeny	0	0	0	1	0	0
Condécourt	1	2	1	0	0	4
Corneilles-en-Vexin	1	4	1	0	2	1
Courcelles-sur-Viosne	1	1	0	1	0	1
Courdimanche	4	1	3	9	0	1
Ennery	3	0	1	3	2	0
Epiais-Rhus	3	0	4	3	2	1
Eragny	13	16	10	15	20	18
Frémenville	0	0	0	0	0	0
Frémécourt	0	0	0	1	0	1
Génicourt	0	1	0	0	0	3
Grisy-les-Plâtres	0	1	1	1	1	1
Hérouville	1	2	2	1	0	1
Jouy-le-Moutier	2	16	10	4	4	2
Le Perchay	0	0	0	0	0	0
Livilliers	2	0	0	0	0	0
Longuesse	0	6	0	0	1	1
Marines	8	4	5	8	3	5
Maurecourt		4	5	4	4	9
Menucourt	3	1	1	1	2	1
Montgeroult	1	0	0	0	2	0
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	5	0
Neuville-sur-Oise	2	3	5	1	0	1
Nucourt	1	1	2	1	0	0
Osny	28	30	10	22	14	8
Pontoise	8	14	10	6	14	7
Puiseux-Pontoise	0	0	0	0	1	1
Sagy	1	2	1	0	1	1
Saint-Ouen-l'Aumône	15	1	4	3	7	9
Santeuil	0	0	0	0	0	0
Seraincourt	2	2	0	2	1	1
Us	0	0	0	0	0	0
Vallangoujard	-	-	1	0	1	1
Vauréal	4	3	2	2	5	4
Vigny	1	2	0	1	0	1
SIARP	96	130	133	92	106	95

**ANNEXE 10 : Instruction des demandes d'urbanisme,
demandes de raccordement, contrôle des branchements neufs et existants**

Communes	Nombre de contrôle de branchement en 2025		Nombre de contrôle de branchement indus en 2025		Nombre de contrôle de branchement Indus et logement en 2025	
	Conforme	Non conforme	Conforme	Non conforme	Conforme	Non conforme
Ableiges	11	3	0	0	11	3
Avernes	13	4	0	0	13	4
Boisemont	6	0	0	0	6	0
Boissy l'Aillerie	14	2	1	0	15	2
Brignancourt	3	1	0	0	3	1
Cergy	21	8	4	2	25	10
Chars	24	6	0	0	24	6
Cléry-en-Vexin	0	0	3	0	3	0
Commeny	2	1	1	1	3	2
Condécourt	5	0	0	0	5	0
Cormeilles-en-Vexin	4	1	0	0	4	1
Courcelles-sur-Viosne	2	0	0	0	2	0
Courdimanche	4	2	0	0	4	2
Ennery	26	3	7	1	33	4
Epiais-Rhus	5	1	0	0	5	1
Eragny	46	3	0	1	46	4
Frémainville	6	0	0	0	6	0
Frémécourt	1	0	0	0	1	0
Génicourt	1	1	0	0	1	1
Grisy-les-Plâtres	1	1	0	0	1	1
Hérouville	9	2	1	0	10	2
Jouy-le-Moutier	51	4	3	0	54	4
Le Perchay	1	0	0	1	1	1
Livilliers	4	1	0	0	4	1
Longuesse	4	0	1	0	5	0
Marines	71	9	1	7	72	16
Maurecourt	7	3	0	0	7	3
Menucourt	7	9	1	0	8	9
Montgeroult	0	0	0	0	0	0
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	0	0
Neuville-sur-Oise	8	2	0	0	8	2
Nucourt	9	1	2	2	11	3
Osny	54	9	0	2	54	11
Pontoise	24	16	6	3	30	19
Puiseux-Pontoise	1	0	0	3	1	3
Sagy	2	1	0	0	2	1
Saint-Ouen-l'Aumône	31	11	4	4	35	15
Santeuil	0	0	0	0	0	0
Seraincourt	0	0	7	4	7	4
Us	0	1	0	4	0	5
Vallangoujard	0	0	0	0	0	0
Vauréal	0	10	2	0	2	10
Vigny	15	5	12	5	27	10
SIARP	493	121	56	40	549	161

ANNEXE 11 : Instruction des déclarations de projets de travaux et d'intention de commencement des travaux

Communes						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ableiges	34	43	67	32	43	22
Avernes	18	30	27	41	31	30
Boisemont	47	43	39	48	40	33
Boissy-l'Aillier	59	57	71	53	41	34
Brignancourt	8	20	16	5	7	8
Cergy	709	584	661	734	797	971
Chars	25	37	49	25	40	99
Cléry-en-Vexin	13	23	15	12	15	5
Commeny	2	6	15	19	5	14
Condécourt	4	12	6	1	13	32
Cormeilles-en-Vexin	47	33	45	29	39	33
Courcelles-sur-Viosne	8	7	3	19	12	9
Courdimanche	78	85	85	153	96	105
Ennery	46	70	61	84	72	44
Epiais-Rhus	16	15	14	34	21	16
Eragny	246	252	312	342	311	508
Frémainville	7	19	2	15	10	6
Frémécourt	25	4	17	16	14	24
Génicourt	21	21	20	28	21	22
Grisy-les-Plâtres	24	38	28	19	22	19
Hérouville	17	17	24	19	29	24
Jouy-le-Moutier	226	279	249	199	180	182
Le Perchay	3	21	3	7	11	17
Livilliers	20	11	10	8	10	6
Longuesse	5	33	15	25	24	7
Marines	41	126	78	127	108	102
Maurecourt	-	2	94	81	109	93
Menucourt	45	101	71	69	71	69
Montgeroult	10	15	7	3	13	22
Neuilly-en-Vexin	3	17	5	5	13	21
Neuville-sur-Oise	66	67	69	90	127	106
Nucourt	10	30	19	5	49	25
Osny	370	419	331	326	378	408
Pontoise	456	639	403	637	579	638
Puiseux-Pontoise	32	22	28	34	48	47
Sagy	23	46	22	30	23	18
Saint-Ouen-l'Aumône	608	653	615	692	838	902
Santeuil	7	30	3	4	1	0

**ANNEXE 11 : Instruction des déclarations de projets de travaux
et d'intention de commencement des travaux**

Seraincourt	0	48	30	39	47	56
Us	11	44	47	17	18	24
Vallangoujad	-	-	13	16	22	12
Vauréal	108	102	89	143	147	227
Vigny	12	62	34	20	45	25
Autre territoire						77
SIARP	3 10	4 183	3 891	4305	4540	5065
Evolution N/N-1 (%)	-9,79	19,17	-6.98	10,64	5,18	10,37

ANNEXE 12 : Contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC)

Commune	Estimatif du nombre d'installation	Nombre des installations contrôlées sur site depuis la création du service			% des installations contrôlées	Nature et nombre des contrôles année 2025								
						Contrôle de conception installations neuves et réhabilitées		Contrôle d'exécution installations neuves et réhabilitées		Contre-visite	Contrôle initial		Contrôle périodique	
		Total installations contrôlées	Installations contrôlées conformes	Installations contrôlées non-conformes		Conforme	Non-conforme	Conforme	Non-conforme		Conforme	Non-conforme	Conforme	Non-conforme
Ableiges	9	9	3	6	100%								1	
Boisemont	8	8	3	5	100%			1						
Boissy l'Aillerie	14	15	5	10	107%						1			4
Cergy	52	41	17	24	79%			1						1
Cléry-en-Vexin	16	16	3	13	100%								1	
Commeny	2	2	0	2	100%									
Cormeilles-en-Vexin	10	10	6	4	100%									
Courcelles-sur-Viosne	1	1	0	1	100%									
Courdimanche	7	7	5	2	100%						1	1		
Ennery	17	12	7	5	71%	1					1	4		
Epiais-Rhus	48	43	22	21	90%	1						1	3	2
Eragny	26	23	7	16	88%							1	1	
Frémainville	3	3	0	3	100%									
Frémécourt	9	8	2	6	89%							1	1	
Génicourt	6	4	1	3	67%									
Grisy-les-Plâtres	9	7	1	6	78%	2						2		1
Hérouville	4	4	3	1	100%									
Jouy-le-Moutier	14	14	9	5	100%							1		
Livilliers	3	3	1	2	100%									
Maurecourt	6	5	0	5	83%							1		
Menucourt	4	3	0	3	75%									
Montgeroult	2	2	1	1	100%									
Neuville-sur-Oise	24	33	10	23	138%									
Osny	112	107	38	69	96%	2					1	2	2	6
Pontoise	61	64	31	33	105%			1			1	4		4
Puiseux-Pontoise	23	20	6	14	87%	3			1	1		7		
Saint-Ouen-l'Aumône	34	33	7	26	97%							1		2
Seraincourt	6	7	5	2	117%						1			
Us	193	176	18	158	91%						1	11	5	56
Vallangoujard	50	40	16	24	80%						2	9	5	5
Vauréal	6	5	0	5	83%							4		
Total SIARP	779	725	227	498	93%	9	0	3	1	1	9	50	19	81
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement -						173								

ANNEXE 13 : Évolution des volumes d'assiette et des redevances perçues

Commune	Population municipale 2021	Volumes redevances					
		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ableiges	1 121	41 666	43 504	35 551	40 590	39 183	29 425
Avernes	879	33 539	34 368	14 586	36 046	52 423	24 672
Boisemont	876	40 583	41 233	42 532	44 937	49 154	39 077
Boissy-l'Aillerie	2 054	40 146	81 555	111 257	78 197	74 231	76 954
Brignancourt	226	10 861	8 821	5 435	9 270	9 772	
Chars	68 778	53 750	56 976	54 364	40 501	70 681	65 759
Cergy	2 045	1 970 083	3 832 778	2 901 433	2 080 527	5 040 330	3 821 952
Cléry en Vexin	465	17 635	0	0	7585	16832	19493
Commeny	505	19 612	13 211	19 506	11 269	31 155	17 268
Condécourt	556	15 005	19 182	10 798	12 831	40 765	17 331
Formeilles-en-Vexin	1 299	37 279	42 373	39 822	17 071	43 725	51 741
Fourcelles-sur-Viosne	304	11 859	12 771	11 834	6 134	11 813	11 264
Courdimanche	6 925	146 676	273 052	242 225	287 415	369 211	257 826
Ennery	2 408	139 861	118 875	130 851	67 013	142 928	116 864
Epiais-Rhus	623	23 606	24 173	10 873	24 837	11 886	
Eragny	18 597	418 719	800 121	663 553	809 592	1 029 177	801 890
Frémenville	518	21 943	21 211	20 854	13 172	18 431	19 481
Frémécourt	551	14 961	16 955	14 505	17 016	15 897	20 383
Génicourt	522	23 985	22 485	14 404	23 310	20 955	22 415
Grisy-les-Plâtres	715	28 013	29 697	12 219	57 679	45 755	
Hérouville	586	25 620	24 900	26 456	25 617	26 586	30 608
Jouy-le-Moutier	17 301	363 278	737 604	606 762	731 291	933 580	780 060
Le Perchay	533	21 156	22 235	11 214	12 099	32 766	18 229
Livilliers	391	15 218	13 762	20 090	14 535	15 755	15 391
Longuesse	529	19 697	18 995	11 131	12 184	29 063	16 272
Marines	3 474	162 013	171 187	168 481	114 947	203 817	177 763
Maurecourt	4 406		278 021	159 549	261 551	253 278	188 107
Menucourt	6 142	134 166	262 980	197 897	240 711	356 776	243 864
Montgeroult	341	13 897	13 985	7 043	8 420	11 870	10 796
Neuville-sur-Oise	239	74 990	123 845	114 331	100 656	174 069	106 667
Nucourt	2096	24 091	33 122	0	8227	15 958	24 446
Osny	724	468 602	923 294	728 269	949 644	1 194 624	945 970
Pontoise	17 468	1 019	2 787	1 251 071	1 615 137	2 142 943	1 655 706
Puiseux-Pontoise	31806	23 832	46 335	40 817	56 103	69 569	43 180
Sagy	584	30 194	38 448	22 787	24 395	74 437	32 152
Saint-Ouen-l'Aumôtre	1 123	736 330	1 541 047	1 215 256	1 660 495	2 226 731	1 560 692
Santeuil	25130	3 798	4 490	3 597	4 900	4 328	4 301
Seraincourt	672	52 300	56 344	53 628	38 894	62 259	50 509
Triel-sur-Seine	260	696	1 101	447	1167	648	587
Us	1 349	36 401	35 383	16 099	19 862	55 742	31 475

ANNEXE 13 : Évolution des volumes d'assiette et des redevances perçues

Vallangoujard	614		-	10 527	24 326	18 688	19 120
Vauréal	16 211	336 864	673 228	565 446	601 648	849 862	693 557
Vigny	1 136	52 896	58 491	27 065	31 182	83 006	46 708
SIARP	243 082	5 706 840	10 574 925	9 614 565	10 242 983	15 970 659	12 109 955

ANNEXE 13 : Évolution des volumes d'assiette et des redevances perçues

Commune	Population municipale 2021	Montant redevances					
		2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ableiges	1 121	16 171	20 169	20 552	21 168	22 152	35 551
Avernes	879	-	-	-	83 850	85 918	28 876
Boisemont	876	14 995	34 906	26 559	10 238	21 001	53 063
Boissy-l'Aillerie	2 054	35 667	36 620	26 802	19 955	40 853	138 881
Brignancourt	226	-	-	-	11 947	9 703	21 169
Chars	68 778	-	-	-	75 706	90 191	99 258
Cergy	2 045	1 556 630	1 975 630	2 044 766	1 000 211	1 951 101	4 319 697
Cléry en Vexin	465	-	-	-	0	0	32428,69
Commeny	505	-	-	-	12 747	9 031	37 291
Condécourt	556	-	-	-	34 223	48 446	43 950
Formelles-en-Vexin	1 299	35 818	18 749	21 241	18 974	21 586	45 112
Formelles-sur-Viosne	304	5 224	2 283	5 753	5 948	6 478	15 854
Courdimanche	6 925	111 196	132 910	139 102	74 508	139 097	311 829
Ennery	2 408	66 303	60 544	51 163	70 586	60 700	117 785
Epiais-Rhus	623	11 335	11 590	11 802	12 442	11 837	20 594
Eragny	18 597	423 771	419 301	415 039	212 286	407 236	878 569
Frémainville	518	-	-	-	44 755	42 811	48 947
Frémécourt	551	9 071	17 840	8 861	6 845	7 431	7 275
Génicourt	522	15 387	13 171	11 040	0	11 403	19 332
Grisy-les-Plâtres	715	12 952	12 706	13 643	14 216	14 966	24 537
Hérouville	586	14 177	13 594	12 082	12 896	12 634	34 088
Jouy-le-Moutier	17 301	247 580	453 553	361 458	184 608	375 396	733 490
Le Perchay	533	-	-	-	45 169	49 656	35 092
Livilliers	391	7 438	7 054	7 199	7 679	6 832	25 479
Longuesse	529	-	-	-	53 204	51 288	40 743
Marines	3 474	-	-	-	173 339	180 628	289 555
Maurecourt	4 406	-	-	-		164 052	114 100
Menucourt	6 142	64 391	164 119	121 418	68 240	133 970	295 162
Montgeroult	341	7 162	7 597	6 802	7 022	7 089	15 206
Neuville-sur-Oise	239	46 538	69 608	49 652	38 028	62 911	164 745
Nucourt	2096	-	-	-	38 546	54 178	48279,4
Osny	724	471 275	467 861	473 848	237 759	468 837	1 044 506
Pontoise	17 468	886 068	821 519	815 544	345,08	1 419	1 750 262
Puiseux-Pontoise	31806	21 303	22 002	23 763	12 103	23 405	62 019
Sagy	584	-	-	-	69 820	99 375	85 849
Saint-Ouen-l'Aumône	1 123	768 179	682 342	790 916	373 776	782 188	1 174 768
Santeuil	25130	-	-	-	4 557	5 388	5 402
Seraincourt	672	-	-	-	106 340	115 939	90 820
Triel-sur-Seine	260	409	598	573	362,41	561	1155,06
Us	1 349	-	-	-	108 930	109 687	70 077
Vallangoujard	614	-	-	-		-	2 609

ANNEXE 13 : Évolution des volumes d'assiette et des redevances perçues

Vauréal	16 211	255 238	324 209	415 468	171 235	343 432	800 616
Vigny	1 136	-	-	-	136 693	150 876	87 654
SIARP	243 082	3 496 835	3 814 845	5 875 046	3 581 258	6 201 682	13 271 675

ANNEXE 14 : Indicateurs réglementaires du service Assainissement collectif

Indicateurs de performance	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (pourcentage compris entre 0 et 100)	85 (attention très imprécis)	85 (attention très imprécis)	97 (attention très imprécis)	97 (attention très imprécis)	97 (attention très imprécis)
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (valeur comprise entre 0 et 120)	99	99	99	99	99
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions de la Directive ERU (valeur 0 ou 100)	Pas d'information sur le mode de calcul de l'indicateur	Pas d'information sur le mode de calcul de l'indicateur	Indicateur supprimé	Indicateur supprimé	Indicateur supprimé
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes (pourcentage)	100	100	100	100	100
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€/m ³)	0	0	0	0	0
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nombre pour 1000 habitants desservis)	0	0	0	0	0
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes (nombre pour 100 km)	0,6	0,6	0,6	0,93	0,8
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	0,62	0,46	0,45	0,48	0,69
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (valeur comprise entre 0 et 120)	100	100	100	100	100
Durée d'extinction de la dette (année)	0,98	2,48	1,01	1,08	1,02
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement (%)	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué
Taux de réclamations (nombre pour 1000 abonnés)	6,76	2,76	0,62	0,28	0,24

ANNEXE 15 : Indicateurs réglementaires du service Assainissement non collectif

Indicateurs descriptifs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	1 484	1 484	1 569	1 633	1 633	2 200	2 120	1685	1 661	1 800
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (valeur comprise entre 0 et 140)	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80

Indicateurs de performance	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (pourcentage compris entre 0 et 100)	50	50	47,8	48,4	47,9	39,3	61,9	40.8	33,9	33,1

**SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE
POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION
DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN**

9 rue Pierre Curie 95300 PONTOISE
Tél. : **01 30 32 74 28** - Courriel : **contact@siarp.fr**

*Ouvert du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*



Suivez-nous www.siarp.fr

